56e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 11 16 MARS 1939

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Ecriture Sainte

SOMMAIRE

I. — IN MEMORIAM : M. le chanoine J. Touzard, ancien professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire St-Sulpice et à l'Institut Catholique de Paris.

II. — Est-on assuré de l'authenticité des Lieux Saints ?

III. — Notre Psautier : un vœu formulé pour sa correction.

IV. — COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES. — 1° Ouvrages d'introduction : Robert et Tricot, *Initiation biblique* ; — Mgr L. Hudal, *Précis d'introduction à l'Ancien Testament* ; — Holzmeister, *Historia ætatis N. T.*

2° Histoire profane et Ancien Testament : L. Delaporte, *Le Proche-Orient asiatique* ; — E. Drioton, *L'Egypte* ; — L. Delaporte, *Les Hittites* ; — F.-M. Abel, *Géographie de la Palestine*, t. II ; — Al. Miramar, *La vie merveilleuse de Moïse* ; *La vie merveilleuse de Tobie* ; — Dom Duesberg, *Les Scribes inspirés* ; — Lepin, *Le Psautier logique*.

3° Lagrange, *L'Orphisme* ; — Mgr Hilarin Felder, *Jésus de Nazareth*.

I. — IN MEMORIAM : M. LE CHANOINE TOUZARD

Au début de ce Bulletin nous tenons à apporter à la mémoire de M. le chanoine Touzard l'hommage de notre profonde vénération, de notre piété filiale et de notre immense gratitude. Il fut notre père, et tous ceux qui à Saint-Sulpice ont eu la faveur de lui donner ce titre savent quels trésors de tendresse et d'énergie spirituelles renfermait cette âme ardente. Il fut notre maître, et si nous savons quelque chose au point de vue biblique, si nous pouvons dans cet ordre d'idées rendre à nos confrères et à l'Eglise quelques services, c'est à lui, après Dieu, que nous le devons. Et puisque nous sommes en confidences, pourquoi passer sous silence la part prépondérante qu'il eut, avec son confrère M. Brassac, dans la conception d'un *Supplément au Dictionnaire de la Bible* ? Quand des circonstances pénibles, qu'il est inutile d'évoquer ici, amenèrent l'éditeur à faire appel à notre concours, notre premier sentiment fut de refuser, mais nous ne voulions pas le faire sans prendre conseil. Nous allâmes trouver à Paris M. Touzard : il se fit si paternel, si encourageant, il nous assura tellement d'un concours dont les circonstances hélas ! devaient bientôt nous priver [1], que, docile à ses indications, nous donnâmes notre assentiment, heureux de pouvoir, comme ancien élève de Saint-Sulpice, poursuivre et compléter l'œuvre de M. Vigouroux.

Né en 1867, à Méautis-sur-Carentan (Manche), M. Touzard fut ordonné prêtre en 1892 et il entra aussitôt dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Il ne fit que passer par Bordeaux, où il enseigna la philosophie en 1893-1894. Dès octobre 1894, il était nommé professeur d'Ecriture Sainte et d'hébreu au Grand Séminaire de Saint-Sulpice. Il s'y révéla tout de suite comme un maître particulièrement versé dans l'étude des prophètes, et il fut incontestablement, de notre temps, parmi les auteurs catholiques, celui qui connaissait le mieux leur littérature et leur époque. A l'exégèse il joignit l'enseignement de l'hébreu, du syriaque, de l'éthiopien, et, par des travaux pratiques, il initia ceux de ses élèves qui étaient les mieux doués à la critique textuelle et littéraire.

Au début de l'année universitaire 1905-1906, il vint remplacer à l'Institut Catholique de Paris M. Fillion, auquel un état de santé précaire imposait le repos. M. le chan. Mangemot voulut bien alors prendre la chaire du Nouveau Testament pour lui laisser celle de l'Ancien. Nous avons dans nos cartons les cours de cette année 1905-1906. Le thème en était le prophète Ezéchiel ; d'abord une leçon d'introduction sur la méthode historique en exégèse, puis une étude d'ensemble sur l'époque, le milieu, les prophéties d'Ezéchiel. Ce cours-là s'adressait à tous ; mais il y en avait un autre, auquel ne venaient que ceux qui désiraient s'adonner, sous la direction du maître, à la tâche ingrate souvent, toujours ardue mais combien utile de la critique textuelle, surtout quand on se trouvait en présence de chapitres qui avaient été aussi malmenés au cours de leur transmission que les sept premiers chapitres du prophète de l'exil. Nous avons sous les yeux une photographie des huit privilégiés de ce cours éminemment formateur ; nous y reconnaissons parmi les vivants, à droite et à gauche du maître, S. Em. le cardinal Tisserant et votre serviteur, puis MM. Legrain, directeur du Musée assyriologique de Philadelphie ; Bardy, de Dijon ; Loth, d'Evreux.

L'enseignement de M. Touzard se poursuivit ainsi pour le plus grand profit des étudiants jusqu'en 1928. Malheureusement, depuis 1920 [2], il n'enseignait plus que par obéissance et il aspirait à être déchargé de cette lourde responsabilité pour ne plus

[1] En fait, M. Touzard ne donna au *Supplément* qu'un seul article : *Ange de Yahweh*, t. I, col. 242-55.

[2] En cette année-là, un décret du Saint-Office du 23 avril déclara que la doctrine relative à l'authenticité mosaïque du Pentateuque soutenue par lui dans *Moïse et Josué* et *Moïse et le Pentateuque* ne pouvait être enseignée avec sécurité.

Ce jour-là l'auteur de *Moïse et Josué* fit à ses élèves cette déclaration d'une inspiration sacerdotale si élevée :

« Mes chers amis,

« Au cours de la semaine qui s'achève un fait s'est produit duquel je désire un instant m'entretenir avec vous. Mes articles *Moïse et Josué*, *Moïse et le Pentateuque*

s'adonner qu'au ministère pastoral. Ses vœux furent comblés le jour où il fut chargé de l'importante paroisse de Sainte-Croix de Ménilmontant.

Bien que M. Touzard préparât ses cours avec le plus grand soin, le régime sévère de travail qu'il s'imposait lui permettait de trouver le temps nécessaire pour écrire des livres et des articles, qui s'imposèrent à l'attention du monde savant et qu'on consultera longtemps encore avec fruit. En 1899 et en 1903, il écrivit pour le *Dictionnaire de la Bible* les articles *Ecclésiastique* et *Langue hébraïque*. En 1905, peu avant de cesser son enseignement au Séminaire Saint-Sulpice, il publiait une *Grammaire hébraïque ;* il avait également composé, mais elles ne furent que polycopiées, une grammaire syriaque et une grammaire araméenne. Il donnait aussi à ses élèves, sous forme polycopiée, une *Introduction à l'étude des Prophètes*. En 1909, la *Bibliothèque de l'enseignement scripturaire* de Bloud publiait le *Livre d'Amos*, le seul de l'A. T. paru dans la collection.

Mais ce fut surtout par de nombreux articles de revues, écrits au gré des circonstances ou suivant l'orientation de ses propres études et des préoccupations du moment, que M. Touzard déploya son activité littéraire durant une trentaine d'années. En 1897, il étudia dans la *Revue biblique* la conservation du texte hébreu en prenant pour thème les chapitres XXXVI-XXXIX d'Isaïe [3]. Dès que furent découverts les fragments hébreux de l'Ecclésiastique, dont il admit l'authenticité avec quelques réserves, il en fit aussitôt l'étude critique [4]. En 1898, il publia (p. 207-241) un article sur le développement de la doctrine de *l'Immortalité de l'âme chez les Hébreux*, et en 1899 (p. 249-266) une étude d'exégèse et de théologie historique sur Isaïe XI, 2-3 et les dons du Saint-Esprit. Il ne devait ensuite reprendre sa collaboration vraiment active à la *Revue Biblique* qu'en 1915 avec *Les Juifs au temps de la période persane* (p. 59-133) et *L'âme juive au temps des Perses*, dont le dernier article, paru en 1927, annonçait une fin qui ne vint jamais.

Entre temps l'actif professeur rédigeait pour la *Revue Biblique* d'importantes recensions [5], publiait dans la *Revue du Clergé français* des bulletins sur l'Ancien Testament, relevait dans la *Revue Apologétique* les erreurs de M. Guignebert sur l'Ancien Testament [6], montrait *Comment utiliser l'argument prophétique*, donnait à l'ouvrage de M. Bricout *Où en est l'histoire des Religions ?* un long exposé de 158 pages sur *la religion d'Israël*, enfin écrivait au mot *Juif*, pour le *Dict. apol. de la Foi catholique*, un article de 67 colonnes où il faisait parfaitement ressortir le monothéisme et le messianisme du Peuple d'Israël.

Nous avons parlé de *Moïse et Josué*. Si sa critique littéraire fut contestée, — et il demanda lui-même de s'en tenir aux opinions du P. Hœpfl qui, selon de bons juges, étaient une excellente interprétation du décret de la Commission biblique [7], — par contre son étude historique des temps, du milieu et de l'œuvre de Moïse et de Josué demeure dans son ensemble inattaquable. Elle met en relief, en recourant aux procédés les plus rigoureux de la méthode historique, que l'histoire sainte dans ses grandes lignes est bien conforme à l'idée que s'en faisait la tradition juive et chrétienne, et elle montre que si la législation mosaïque s'est développée, elle ne l'a fait que selon les principes posés par Moïse ; pour son fonds elle remonte certainement à l'époque du Sinaï et de Cadès.

II. — Peut-on être assuré de l'authenticité de nos Lieux Saints ?

Que de fois depuis mon retour d'Orient, en mai 1938, m'a-t-on posé cete question : « Vous êtes allé à Jérusalem ; mais après tant de siècles, au cours desquels tout fut bouleversé, avez-vous pu y rencontrer quelque site ou quelque monument auquel on puisse rattacher, de façon absolument certaine, le souvenir du Christ ? » C'est à cette question que je voudrais essayer de répondre.

Nul n'ignore qu'en l'année 70 de notre ère, Jérusalem fut détruite par les légions de Titus et l'une de ces légions, la *Fretensis*, campa au milieu des ruines. Toutefois il ne faudrait pas s'imaginer l'état des lieux, même alors, en prenant au pied de la lettre la phraséologie servile de l'historien juif Josèphe : remparts et édifices rasés, charrue promenée sur les ruines, site transformé en un tel désert que le passant ne pouvait plus soupçonner qu'il y avait eu là, autrefois, une importante agglomération. Les remparts furent si peu rasés que l'on distingue aujourd'hui encore, dans celui de Soliman III (1537-1540), des portions remontant à l'époque de Néhémie, d'autres à celle des Macchabées, ailleurs, plus au nord, des débris du rempart d'Hérode Agrippa I^er^. Quant à l'esplanade du Temple, elle se dresse toujours aussi imposante par les blocs qui la soutiennent au-dessus de la vallée du Cédron. Elle est hélas ! découronnée de son sanctuaire, dont il ne devait pas rester pierre sur pierre, et deux mosquées l'ont remplacé. Evidemment la physionomie de la cité et l'aire qu'elle recouvrait se sont modifiées au cours des âges, mais en dépit des bouleversements successifs, il est néanmoins possible d'accrocher les souvenirs du Christ à certains sites et à certains monuments.

Il va sans dire que les données topographiques consignées dans les Evangiles ou dans les Actes des Apôtres nous sont dans ce but infiniment précieuses. Bien qu'elles soient souvent trop parcimonieuses

ont été condamnés par une décision du Saint-Office. Voici quels sont mes sentiments :

« Depuis que j'ai consacré ma vie au service de l'Eglise, elle m'a comblé de ses bienfaits. Imposant un complet silence aux suggestions d'un vain amour-propre, je ne veux voir et ne vois dans la condamnation qui m'atteint qu'un nouveau bienfait. J'ai désiré la vérité, l'Eglise me dénonce des dangers ; je dois l'en remercier et je l'en remercie. J'ai désiré enseigner la vérité. A ceux qui furent mes lecteurs, l'Eglise déclare que sur le sujet traité la voie que j'ai suivie n'est pas sûre. Je dois l'en remercier et je l'en remercie.

« Aussi à la décision qui me condamne, et dont je ne connais pas encore la teneur exacte, je donne mon adhésion la plus sincère, la plus complète, la plus aimante. Si cet aveu est pénible à la nature, je demande à Dieu que cette petite peine compte pour la paix et la parfaite sérénité des âmes, des vôtres en particulier...

« Je vous le déclare en toute la sincérité de mon âme : je n'ai jamais tant aimé l'Eglise qu'à cette heure. »

Ces lignes, qui sont à elles seules le plus bel éloge funèbre du prêtre qui les a écrites, méritaient d'être rappelées en cette courte notice nécrologique.

[3] *Rev. Biblique*, 1897, p. 31-47, 185-206 ; — 1898, p. 514-524 ; — 1899, p. 83-108.

[4] *R. B.*, 1897, p. 271-282, 547-573 ; — 1898, p. 33-58.

[5] 1912, p. 600-604 ; — 1913, p. 123-129, 283-296.

[6] Cf. t. V, p. 837-860 ; — t. VI, p. 346-357.

[7] *Dict. apol.*, t. III, col. 1884.

à notre gré, elles sont d'ordinaire assez concises pour permettre l'interprétation d'un mot, la description de la physionomie d'un site, la fixation d'un détail utile à l'intelligence des faits. Si, par exemple, il s'agit du lieu où le Christ fut supplicié, les Evangélistes reproduisent l'appellation populaire « *Golgotha*, ce qui signifie lieu du crâne » (Mc., xv, 22), « lieu dit « du Crâne » (Mt., xxvii, 33 ; Jo., xix, 17), « lieu appelé Calvaire » (Luc, xxiii, 33). Or cette appellation on la retrouve dans le terme arabe, le *Râs*, la tête, qu'utilisent parfois encore de nos jours les vieux du pays. Nos évangélistes indiquent ensuite que ce lieu, alors désert, se trouvait en dehors de l'enceinte de l'an 30, tout à proximité des remparts, non loin d'une porte à laquelle aboutissaient plusieurs routes. Les mêmes remarques sont à faire au sujet des indications précieuses concernant le jardin de Gethsémani (Mc., xiv, 32 ; Mt., xxvi, 36), situé au delà du torrent de Cédron (J., xviii, 1), au pied du Mont des Oliviers (Mc., xiv, 26 ; Luc, xxii, 39 ; Mt., xxvi, 30).

Nous avons, en outre, pour nous guider dans la recherche des sites et des monuments non pas la Tradition, — car l'Eglise n'a jamais fait de la croyance aux plus éminents de ses lieux saints, fût-ce le Calvaire et le Saint-Sépulcre, « une obligation pour l'orthodoxie de ses enfants [8], » — mais les traditions. Négliger de parti pris ces traditions locales serait tout aussi antiscientifique que de les accepter sans discernement, et le fier dédain, soi-disant critique, qui les laisserait dans l'ombre ou les reléguerait dans l'oubli serait particulièrement désastreux quand ces traditions, comme c'est le cas pour Gethsémani, l'Antonia ou le Calvaire, rejoignent plus ou moins immédiatement les témoins évangéliques pour éclairer ou compléter leur témoignage.

On aurait tort, en effet, de croire que le groupe chrétien qui abandonna Jérusalem, en 66, pour se réfugier à Pella, n'y reparut pas durant les deux siècles où par la volonté de l'empereur Hadrien (117-138) l'ancienne capitale religieuse du monde juif vécut l'existence paganisée d'une colonie romaine. Pareille hypothèse serait contraire à toute psychologie simplement humaine et, *a fortiori*, religieuse. Comment ces pauvres gens, momentanément écartés de leur cité par la perspective et les horreurs d'un siège, n'auraient-ils pas été poussés à y revenir, aussi vite que possible, par cet instinct indéracinable qui nous ramène tous et toujours au sol natal, ce sol eût-il été le théâtre des plus sinistres catastrophes ? Nos gens du Pas-de-Calais, du Nord et de l'Est en savent mieux que bien d'autres quelque chose !... Et comment surtout ces chréitens fervents, dont quelques-uns avaient connu le Christ, et la plupart les Apôtres, n'auraient-ils pas eu hâte de retrouver rapidement, après 70, n'eût-ce été que pour voir en quel état ils étaient, ces sites si chers à leur amour et à leur piété ?

Et de fait, une occasion propice s'offrit à eux avec l'installation au milieu des ruines de Jérusalem de la *legio Fretensis*. De modestes artisans, d'humbles marchands se groupèrent autour d'elle pour subvenir à ses besoins, et, parmi eux, on peut le tenir pour certain, figurèrent des chrétiens, si bien qu'il se reconstitua peu à peu, après 70, sur les ruines mêmes de la capitale, une autre ville dont l'histoire se relie étroitement à celle de la Cité détruite. A Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, martyrisé en 62, succéda un cousin de Jésus, Siméon. C'est avec lui que la communauté chrétienne se réfugia, en 66, au-delà du Jourdain ; c'est avec lui aussi, dont l'existence devait se prolonger jusqu'à l'an 107, que la même communauté se reconstitua peu à peu auprès des sites que vénérait sa piété.

Et même après 135, en dépit des décrets d'Hadrien qui ne visaient d'ailleurs directement, ne l'oublions pas, que les chrétiens d'origine juive, il fut toujours possible à une église issue de la Gentilité de subsister dans *Ælia Capitolina*. L'évêque gréco-romain Narcisse, né sans doute en Palestine vers 96, et que l'on retrouve presque centenaire aux environs de 190 sur le siège épiscopal de Jérusalem, forme le trait d'union entre le groupe chrétien qu'y dirigea Siméon, avant et après 66, et la communauté pagano-chrétienne d'après 135. Presque quadragénaire au moment où l'installation, par ordre d'Hadrien, d'une colonie romaine sur les ruines de l'ancienne Jérusalem allait en certains endroits modifier considérablement l'aspect des lieux, l'évêque Narcisse et son contemporain le judéo-chrétien Hégésippe étaient en mesure de guider les fidèles en toute certitude vers les sites vénérés qu'avant son épiscopat d'illustres pèlerins étaient déjà venus visiter.

Ainsi donc, à part quelques années aux environs de 66-70, il y eut toujours sur les ruines mêmes de Jérusalem une communauté chrétienne capable de s'intéresser aux Lieux Saints et d'en transmettre le souvenir, de génération en génération, d'une façon certaine.

Nous ne pouvons évidemment pas, à ce propos, inventorier tous les sites, comme si nous voulions examiner en détail les titres d'authenticité de tous les Lieux Saints. Laissant donc de côté Bethléem et sa grotte, dont nous avons déjà parlé [9], nous ne retiendrons, à Jérusalem même, à titre d'exemple, que certains des endroits qui furent en relation avec le dernier jour du Christ et avec sa Passion : Gethsémani, l'Antonia, le Calvaire et le Saint-Sépulcre. Pour ces quatre sites, nous sommes sur le terrain très ferme de l'histoire et de l'archéologie.

1° Gethsémani. — Le site où se retira le Christ avant son arrestation est décrit par les Evangélistes comme une olivette (Mc., xiv, 32 ; Mt., xxvi, 36), au delà du Cédron (J., xviii, 1), sur les premières pentes du Mont des Oliviers (Luc, xxii, 39 ; Mc., xiv, 26 ; Mt., xxvi, 30). C'était une propriété privée, dans laquelle Jésus aimait à se retirer avec ses Apôtres pour y passer la nuit quand il séjournait à Jérusalem et ne voulait pas aller jusqu'à Béthanie sous le toit de Lazare et de ses deux sœurs. Judas, qui connaissait ses habitudes, pourra l'y surprendre avec la troupe du Sanhédrin sans risquer d'ameuter les Galiléens venus pour la fête et qui campaient sur le Mont, au delà du jardin.

Ce domaine de Gethsémani échappa, en raison même de son caractère privé, à toute transformation radicale ; il fut pour la piété chrétienne un lieu de vénération, et la tradition qui le concernait y fut consacrée à la fin du ive siècle par une élégante basilique. Ce fut même aux ruines de cette basilique que l'on fut redevable de retrouver le vrai site de

[8] Cf. H. Vincent, *L'Authenticité des Lieux Saints*, p. 21.

[9] Voir *Ami* 1919, p. 1297-1304.

l'agonie de Notre-Seigneur : ce qui montre bien que l'histoire des Lieux Saints n'a rien à redouter des fouilles archéologiques.

Au cours du haut Moyen-Age, quand l'Islam interdisait aux chrétiens l'accès même aux ruines de leur basilique, le souvenir de l'agonie de Jésus fut transféré dans une grotte voisine, au mépris des textes évangéliques les plus clairs (Luc, XXII, 41 ; Mc., XIV, 32-35 ; Mt., XXVI, 36-39) qui montrent Notre-Seigneur laissant les Apôtres à l'entrée du jardin, là où il y avait la grotte, pour s'enfoncer plus avant avec Pierre, Jacques et Jean, à la distance d'un jet de pierre. La fameuse grotte de l'agonie qu'artistes et prédicateurs s'efforcent de peindre ou de décrire est une erreur topographique, que rectifia la découverte, en 1920, des ruines de cette basilique du IVe s. contenant dans son enceinte, sous le maître-autel, les fragments de ce rocher sur lequel Jésus pria son Père par trois fois. Ces fragments, exposés à la vénération des fidèles, se trouvent maintenant, entourés d'une grille, devant le maître-autel de la nouvelle basilique de l'Agonie [10]. Et c'est grâce à ces fragments taillés dans le roc sur lequel coula, comme des globules de sang, la sueur du Christ, que la tradition du site exact de la prière de Jésus a pu se conserver à travers les trois premiers siècles, sans aucun monument, en dépit du déboisement du Mont des Oliviers en 70 et des bouleversements de toute nature qui rendirent, s'il faut en croire l'historien Josèphe, cette colline absolument méconnaissable. Si le souvenir du lieu de l'Agonie avait été lié à tel ou tel olivier, nous aurions eu là un point de repère singulièrement précaire, tandis que ce bloc de rocher, qui faisait partie intégrante de la montagne, pouvait transmettre d'âge en âge ce souvenir sacré, en dépit des plus sauvages dévastations.

2° L'EMPLACEMENT DU PRÉTOIRE DE PILATE. — Jusqu'à ces dernières années, on considérait l'emplacement du Prétoire, où Pilate ratifia la sentence de mort portée contre Jésus par le Sanhédrin, comme un problème topographique à peu près insoluble [1] : les uns faisant siéger Pilate à l'Ouest de la ville. à l'ancien palais d'Hérode le Grand, et les autres le faisant siéger à la forteresse Antonia, au N.-O. de l'esplanade du Temple, mais au N. de la ville, et il va sans dire que le trajet de la Voie douloureuse souffrait de la même incertitude. Pour se rendre au Calvaire, le Christ était-il remonté du S.-O. au N.-O., ou était-il allé du N.-E. vers le N.-O. ? Or, il semble bien que ce problème, tout à la fois historique et archéologique, vient de recevoir, grâce à l'archéologie, une solution qui pourrait bien être définitive.

On a retrouvé, en effet, en 1930, dans le couvent des Dames de Sion, ce fameux pavement que l'évangéliste S. Jean nomme *Lithostrotos* (XIX, 13) ou pavage par excellence, sur lequel fut dressé le siège judiciaire de Pilate qui, cette année-là, en raison de l'affluence des Juifs pour la Pâque, de la venue du prophète de Nazareth et de la surexcitation contre lui des Pharisiens et des Sadducéens, jugea bon de loger à l'Antonia, afin de pouvoir réprimer au plus vite toute tentative de sédition. Cette cour de la forteresse avait une superficie de 2500 mètres carrés ; les dalles qui la recouvraient ont de 35 à 45 centimètres d'épaisseur ; celles qui se trouvent sur l'axe de l'*Ecce homo* sont striées par des cannelures transversales pour empêcher les chevaux d'y glisser, et, sur plusieurs de ces dalles, nous avons vu gravées, de place en place, des figures géométriques rappelant le jeu de la margelle ou du moulin, fort en honneur alors chez les Romains dans les corps de garde. C'est donc là, sur ces dalles retrouvées récemment, et qui servent de pavement maintenant à une crypte mystérieusement éclairée, où de nombreux autels permettent d'offrir le saint sacrifice, que Pilate dressa ce jour-là son siège judiciaire et qu'il ratifia, par lâcheté et ambition, la sentence du Sanhédrin condamnant à mort ce Jésus dont il avait lui-même, à maintes reprises, reconnu et proclamé l'innocence. Et, du même coup, se trouve confirmé le tracé nord-est nord-ouest de la Voie douloureuse [2].

3° LE CALVAIRE ET LE SAINT-SÉPULCRE. — Le Calvaire et le tombeau du Christ sont réunis maintenant sous un même édifice : cette vénérable basilique du Saint-Sépulcre qu'une prompte et sérieuse restauration pourra seule préserver d'une ruine menaçante. Cette réunion des deux sites sous un même monument remonte au IVe siècle et ne doit pas nous étonner, tant les deux endroits étaient proches l'un de l'autre.

C'est au *Golgotha*, lieu du crâne, Calvaire, que Jésus fut supplicié (Jo., XIX, 17 ; Mc., XV, 22 ; Mt., XXVII, 33 ; Luc, XXIII, 33). Que d'efforts n'a-t-on pas faits pour justifier cette appellation ! Evocation du crâne d'Adam qui aurait été enseveli en cet endroit et sur lequel aurait coulé le sang du Rédempteur (et c'est pour rappeler cette légende que certains crucifix mettent un crâne entre deux tibias sous les pieds du divin Crucifié) ; — allusion aux crânes des suppliciés qui auraient été visibles de façon permanente en cet endroit et en auraient jonché le sol ; — voire, allusion à une topographie squelettique de l'ancienne Jérusalem dont le Calvaire aurait été le crâne : — ce sont là tout autant d'hypothèses vraiment trop alambiquées pour expliquer une réalité d'ailleurs fort simple : un ressaut de terrain, un petit monticule désigné par le peuple sous ce nom de « crâne », comme nous parlions en 1915 de la « *Main de Massiges* », sans avoir, évidemment, la prétention de retrouver dans ces collines de Champagne les détails anatomiques d'une main. Et de fait, actuellement encore, on a tenu à sauvegarder la configuration ancienne du site et le Calvaire donne nettement, par rapport à ce qui l'entoure, l'impression d'une proéminence [3].

Pour éviter qu'une fois la mort constatée les Juifs ne fissent disparaître les corps des suppliciés, suivant leur coutume et selon une antique loi, Joseph d'Arimathie fit diligence pour obtenir de Pilate le permis d'inhumer le corps du Christ (Luc, XXIII, 50-52 ; Mc., XV, 43-45 ; Mt., XXVII, 57, 58). Comme la nuit approchait, marquant cette année-là le début de la Pâque et du sabbat (Luc, XXIII, 54), après un embaumement sommaire (*ibid.*, 53 ; Mc., XV, 46 ; Mt., XXVII, 59, 60), Jésus fut déposé dans le sépulcre que Joseph d'Arimathie avait fait creuser tout près de là, dans son jardin, à une vingtaine de mètres.

[10] Voir *Ami* 1927, p. 481-484.
[1] Voir *Ami* 1928, p. 198-201.

[2] Cf. L.-H. Vincent, *L'Antonia et le Prétoire*, dans *Rev. bibliq.*, 1933, p. 83-115.
[3] Voir *Ami* 1928, p. 833-34.

Ces deux sites du Calvaire et du Tombeau de Jésus ont toute garantie d'authenticité historique. Ils sont tout d'abord proches de la ville et ils étaient à l'extérieur des remparts au temps de Jésus (Mc., xv, 20 ; Mt., xxvii, 32 ; Luc, xxii, 26 ; J., xix, 17, 20 ; Héb., xiii, 12). Des fouilles partielles, minutieusement et scrupuleusement conduites, ont montré que le rempart septentrional brisait son tracé et multipliait ses défenses pour contourner par le Sud et par l'Est la plate-forme du Golgotha, le laissant ainsi à l'extérieur, mais tout proche de l'enceinte, au voisinage d'une porte (Mt., xxvii, 39 ; Mc., xv, 29, 40) que l'on voit dans l'Hospice Alexandre et dont le seuil, que foula probablement le Christ, est conservé sous verre. A cette porte aboutissaient les routes venant du dehors où les sépultures privées n'étaient point rares, puisqu'à côté de celle de Joseph d'Arimathie on en a retrouvé au moins deux plus importantes et de la même date. Et pour qui connaît les exigences juives en matière de sépulture, l'existence même de ces hypogées confirme de façon éclatante que le jardin de Joseph se trouvait certainement alors en dehors du périmètre de la ville.

Ensuite, une tradition solide et constante nous les montre vénérés aussi loin qu'il est possible de remonter dans le passé.

On devine aisément avec quelle ferveur les premiers chrétiens durent, de l'an 30 à l'an 66, se rendre au Calvaire et au tombeau du Christ. Par le fait même qu'il était dans une propriété particulière, ce tombeau fut abrité contre les déprédations de tous genres. Quant à la plate-forme du Calvaire et au sépulcre creusé dans le roc qui se trouvait en contre-bas, ils durent à leur position topographique, à leur éloignement relatif de l'Antonia et du Temple, centres d'une résistance désespérée, d'être quelque peu à l'abri du siège et de ses funestes conséquences pour tant d'autres endroits. La communauté chrétienne, sitôt son retour peu après 70, continua avec Siméon son évêque, témoin probable de la Passion du Christ, d'entourer ces lieux sacrés de sa vénération la plus respectueuse.

Quand Hadrien, en 135, transforma Jérusalem en ville coloniale, le tracé de la nouvelle cité engloba dans son enceinte le Calvaire et le Sépulcre. L'esplanade naturelle du Calvaire fut agrandie et le pli de terrain qui isolait le tombeau du Golgotha fut remblayé par des décombres, et ce fut là que s'éleva le Capitole de la nouvelle colonie. La douleur que ressentaient les chrétiens de voir disparaître ces sites vénérés était du moins atténuée par la consolation de savoir que le tombeau sacré serait préservé, par son lourd suaire de remblais, de tout outrage et de toute profanation.

Eusèbe de Césarée [4] et surtout S. Jérôme [5] ont vu dans le geste d'Hadrien l'intention perverse d'anéantir toute foi en la Croix et en la Résurrection en en faisant disparaître jusqu'aux souvenirs topographiques. Si telle avait été la pensée d'Hadrien, pensée qui cadrerait mal, d'ailleurs, avec son esprit libéral et sceptique bien connu, il aurait été tout à la fois plus expédient et plus radical, pour atteindre son but pervers, de faire briser par ses carriers ce rocher dans lequel était creusé le tombeau du Christ et d'en utiliser les morceaux pour ses constructions. Il semble plus juste et aussi plus vraisemblable de ne voir dans cet enfouissement du Calvaire et du Tombeau qu'une conséquence purement accidentelle des conditions imposées aux terrassiers par le relief du sol.

Mais cet enfouissement fut vraiment providentiel. Dissimulés par dédain ou par ignorance dans les soubassements du Capitole de la nouvelle cité, le Calvaire et le Sépulcre furent soustraits à toute souillure et sauvegardés contre tout bouleversement jusqu'au jour où Constantin converti, guidé par la voix unanime des fidèles, fit dégager le remblai pour retrouver dans toute leur intégrité le lieu où avait été plantée la Croix, et le sépulcre d'où Jésus s'était élancé vainqueur de la mort.

III. — Notre Psautier : un vœu respectueusement formulé pour sa correction

Voilà bien longtemps que des générations de prêtres gémissent sur l'imperfection de notre Psautier latin, sur les contresens qu'il renferme, ou même sur les textes totalement inintelligibles qu'il leur faut parfois réciter. Devrons-nous, pour jouir en ce sens d'une amélioration qui ne serait, d'ailleurs, que très superficielle, attendre le texte révisé de la Vulgate qu'on nous laisse espérer pour 1952 ? ou pouvons-nous escompter de la vigilance si maternelle de la Sainte Eglise que le Souverain Pontife devance cette date et charge une Commission spéciale, la Biblique ou quelques bénédictins de l'abbaye de St-Jérôme, de préparer un Psautier latin qui mette sur nos lèvres un texte aussi ressemblant que possible au texte primitif ? Nous l'ignorons, mais force nous est de constater que les vœux, émis bien des fois et depuis longtemps dans l'intimité des cercles ecclésiastiquse, s'expriment maintenant au grand jour, évidemment avec la respectueuse déférence qui convient en pareille matière.

De nombreux auteurs catholiques, en publiant des commentaires du Psautier (Vander Heeren, Pannier, Hugueny, Weber, Calès, Dogliotti ; etc.), en ont donné une nouvelle version, parfois en français, souvent aussi en latin, et de telles traductions n'ont fait que mieux ressortir l'imperfection de nos Psaumes selon la Vulgate. En parlant de sa traduction le P. Calès écrivait : « Sans avoir la présomption de vouloir être la traduction nouvelle, désirée ardemment par tous ceux qui récitent le Bréviaire, elle essaie d'indiquer de quelle manière à peu près cette traduction nouvelle pourrait être conçue. » Et le savant Jésuite formulait en ces termes ses vœux : « Guidée par le Saint-Esprit, la Sainte Eglise saura bien trouver la solution du problème quand elle le jugera bon. Et il n'est pas interdit de souhaiter que cela arrive bientôt [6]. » Avant lui, des vœux semblables avaient été exprimés par nos frères d'Allemagne : J. Ernst, *Die Vulgataübersetzung und unser Brevier* [7] ; H. Herkenne, *Das Problem einer Revision der Psalmen mit besonderer Rücksichtnahme auf das Brevier* [8] ; A. Rembold, *Zur*

[4] *Vita Constantini*, iii, 25.

[5] *Epist.* lviii : « Depuis l'époque d'Hadrien jusqu'au règne de Constantin, pendant environ 180 ans, furent adorés sur le lieu de la résurrection l'idole de Jupiter, sur la roche de la Croix la statue en marbre de Vénus, érigée par les païens ; la conviction des persécuteurs était qu'ils nous ôteraient la foi en la Résurrection et la Croix s'ils profanaient les Lieux Saints par des idoles. »

[6] *Le livre des Psaumes*, t. i, p. 74.

[7] *Theologie und Glaube*, 1920, p. 205-209.

[8] *Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge*, 1928, p. 234-248.

Wieder'herstellung des Psalmentextes [9] ; F.-J. Peters, *Brevier-Reform* [10]. Et voici qu'à son tour notre collègue de Louvain, M. le professeur J. Coppens [1], a estimé de son devoir d'élever sa voix, après bien d'autres, et de publier un plaidoyer fort habile en faveur d'une nouvelle version latine du Psautier. Des lecteurs de l'*Ami* nous ont écrit pour nous demander notre avis ; d'autres, pour nous prier de mettre l'autorité de l'*Ami* au service d'une si juste cause.

Qu'une nouvelle version latine des psaumes soit souhaitable, nul n'y contredira et le Saint-Siège lui-même envisage une pareille éventualité ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le décret de la S. C. des Rites du 25 mars 1914 [2]. Quand se produira-t-elle et sous quelle forme ? Dieu seul le sait. Mais il n'est pas interdit aux savants compétents de donner leur avis sur ce point, et de le donner non en se livrant au labeur stérile d'une critique, somme toute facile, mais en posant les jalons d'un travail positif et constructif. C'est ce qu'a fait avec autorité M. Coppens ; il mérite d'en être félicité et remercié. Son plan pour aboutir à une nouvelle version latine ralliera, croyons-nous, beaucoup de suffrages parce qu'il se borne à une révision strictement indispensable du texte reçu, qui n'entraîne pas un bouleversement complet du psautier traditionnel. Il ne s'agit pas, selon lui, de substituer à la Vulgate une version entièrement nouvelle faite principalement d'après l'hébreu, encore moins de faire subir au texte reçu un nombre considérable de corrections par la voie de conjectures critiques nécessairement subjectives, ni même d'imposer des corrections de vocabulaire, de grammaire, de style qui ne seraient pas strictement requises pour l'intelligence du texte (p. 10).

Ce serait d'ailleurs une erreur de vouloir substituer une traduction latine du texte hébreu actuel à notre Vulgate des Psaumes. Si la version grecque des Septante ne peut pas avoir la prétention d'avoir conservé le texte original de nos Saints Livres, il n'en est pas moins certain que dans bien des cas, surtout dans le psautier, son texte l'emporte sur celui de la Massore. Il faut donc, pour ce motif, garder la substance de notre psautier « *gallican* », basé précisément sur la version des Septante. On aura ainsi l'avantage d'atteindre de plus près le texte original, de ne pas trop s'écarter des anciennes versions latines qui ont inspiré la liturgie et la littérature patristique et théologique, et d'éviter d'introduire dans le psautier des corrections de vocabulaire, de grammaire et de style dont le seul résultat serait d'habiller les psaumes d'une langue latine plus châtiée, mais, par contre-coup, de les dépouiller de ces expressions et tournures archaïques qui constituent leur véritable saveur.

Toutefois, la fidélité au texte gréco-latin du psautier reçu devra être abandonnée dans les passages inintelligibles ou tout au moins fort obscurs. Si l'obscurité provient d'une traduction imparfaite ou incorrecte du grec ou de l'hébreu, il faudra évidemment la réviser, et souvent il suffira pour cela d'éviter la traduction servile des temps hébreux, sans aucune considération pour l'emploi du *wav* conversif. Le problème à résoudre sera infiniment plus délicat quand on se trouvera en présence de passages qui n'offrent plus de sens, ou dont la signification est en opposition avec le contexte. Qu'on songe spécialement aux Ps. LXIX, 13-17 ou XLIX, 8-9 ! Il est bien difficile, dans ces cas-là, de ne pas remplacer le texte reçu ; mais voici comment M. Coppens conseille de procéder :

1° Si la version latine reçue n'est pas ou est peu intelligible, essayer, en premier lieu, de la clarifier par un recours au texte grec.

2° Si le texte grec lui-même n'est plus intelligible, ni susceptible de correction, si, au surplus, il est en conflit avec le texte hébreu, qui offre, lui, un sens satisfaisant, il faut essayer de reconstituer la leçon originale à la lumière d'une étude comparative des Septante et de la Massore, et si cette tentative échoue, il faut au texte reçu substituer la leçon massorétique.

3° Enfin, si les deux traditions, celles de l'hébreu et du grec, n'offrent qu'un texte corrompu, rebelle à toute correction, on pourra recourir alors aux conjectures critiques, mais avec beaucoup de prudence et de circonspection. Il faudra, en particulier, ne jamais sacrifier entièrement une leçon des Septante ou des Massorètes, même difficile et altérée, sans avoir essayé d'en tirer parti. Dans la correction même du texte, il conviendra de se laisser guider par les essais de paléographie hébraïque ou par les corrections critiques suggérées par des auteurs compétents et d'opinion modérée. Avant d'adopter une correction, il sera bon, pour en juger le bien-fondé, d'expliquer comment la leçon fautive a pu en dériver. Enfin, quand on aura la possibilité de choisir entre deux ou même plusieurs corrections textuelles également plausibles, il faudra, afin de demeurer fidèle au texte traditionnel, adopter pour la nouvelle version du psautier la correction qui, tout en cadrant bien avec le contexte, s'éloigne le moins du texte reçu (p. 14-19).

En somme, pour cette nouvelle version éminemment souhaitable, adopter comme texte de base notre Psautier actuel et les corrections de Dogliotti et du P. Calès, les collationner avec le texte des Septante et le texte hébreu, choisir les tournures et expressions nouvelles en s'aidant des psautiers latins parus en ces dernières années ; mais, par souci de fidélité au passé, avoir constamment sous les yeux la version latine du psautier faite par S. Jérôme selon l'hébreu, comme aussi les variantes des autres anciennes versions latines du psautier. On pourra de la sorte, quand il s'agira de corriger le texte reçu, trouver dans les vieux psautiers latins de quoi exprimer la correction nécessaire pour fournir aux prêtres et aux religieux, en vue de la récitation de leur Bréviaire, « un texte corrigé où se reflèteraient à la fois l'image de l'original hébreu et celle, du moins en bonne partie, du psautier traditionnel » (p. 23).

Mais, si nous sommes d'accord avec M. Coppens pour souhaiter une version latine du psautier, si nous partageons son avis sur la méthode d'après laquelle elle pourrait et devrait être obtenue, nous ne le suivons plus dès qu'il s'agit du moyen envisagé pour atteindre le but : laisser libre cours à des initiatives diocésaines en vue d'une correction du psautier qui serait utilisée pour la récitation liturgique de la prière publique à laquelle le prêtre

[9] *Scholastik*, 1929, p. 247-253.
[10] *Bonner Zeitschrift...*, 1928, p. 188-190.
[1] *Pour une nouvelle version latine du Psautier*, Louvain, 1938, p. 27.
[2] Cf. *Ami* 1914, p. 459.

s'associe, même quand il récite le bréviaire en son particulier ; ce serait nous exposer à voir paraître des multitudes de psautiers corrigés qui, le fussent-ils tous d'après la méthode excellente préconisée par M. Coppens, ne le seraient certainement pas avec uniformité. A notre avis, un tel remède serait pire que le mal qu'il veut guérir. Qui ne déplore les variations de formules qu'il y a entre nos divers diocèses pour les prières les plus habituelles ? Quelles variations aussi dans les énoncés catéchétiques ! Et le plus sûr moyen de faire renoncer à toute nouvelle version latine du Psautier ne serait-il pas d'entrer dans cette voie ?

Nous ne voyons pour cette réforme de chance d'aboutir que si l'initiative vient du Saint Siège. S. S. Pie XI pensait à cette nouvelle version latine du Psautier, mais il se sentait trop âgé pour en tenter la réalisation. Pourquoi ne pas espérer que son successeur, marchant sur les traces du pape S. Damase, puisse trouver dans son entourage d'autres S. Jérôme susceptibles de permettre à tant de prêtres et de religieux du monde catholique de se conformer toujours, et particulièrement dans la récitation de l'Office, soit publique soit privée, à la recommandation ascétique : *Psallite sapienter !*

IV. — Comptes-rendus bibliographiques

1° *Ouvrages d'Introduction*

Initiation biblique. ***Introduction à l'étude des Saintes Ecritures,*** **publiée sous la direction de A. Robert et A. Tricot, professeurs d'Ecriture Sainte à l'Institut Catholique de Paris. — Un vol. in-8 carré de 860 p., avec Index analytique des matières, Index historique, Index géographique, Index littéraire et huit cartes, broché 75 f., relié 85 f. — Paris, Desclée. 1939.**

Initiation biblique est un livre d'un genre tout à fait nouveau. Les catholiques de langue anglaise avaient déjà quelque chose d'analogue dans *The catholic student's « aids » to the Bible.* En France nous avions le *Précis d'introduction* de Cheminant, les *Leçons d'Ecriture Sainte* de Perennès, ou encore les *Notions d'Ecriture Sainte* de l'abbé Lemire pour la préparation du brevet supérieur d'instruction religieuse ; mais aucun de ces ouvrages, quel que soit leur mérite, n'avait l'ampleur du présent volume et ne peut avoir la prétention de rivaliser avec lui pour la richesse d'information en ce qui concerne l'A. et le N Testament considérés en eux-mêmes ou dans leur milieu géographique, ethnique, historique, social et religieux. C'est que, pour réaliser cette œuvre qui fera époque dans l'initiation biblique du public français cultivé, MM. Robert et Tricot ont pris la bonne méthode, la seule qui, de nos jours où les problèmes de tous ordres sont si complexes, puisse assurer le succès : ils se sont adressés uniquement à des spécialistes « aussi distingués, dit S. Em. le cardinal Liénart, par la sûreté de leur doctrine que par l'ampleur de leur information » ; on en trouvera la liste au début du volume. Ils ont demandé à chacun d'eux d'écrire un ou plusieurs chapitres dont le sujet s'insérait dans le cadre ordinaire de leurs études. Aussi n'a-t-on pas lieu d'être surpris que les problèmes soient abordés franchement et que leur solution soit loyalement indiquée, toujours, cela va sans dire, dans un parfait esprit de soumission aux directives de l'Eglise, que l'on sert mieux en exposant les difficultés nettement qu'en les dissimulant de parti pris. Cette remarque trouve surtout sa justification dans les deux chapitres v et vi : dans le premier, il s'agit des livres de l'A. et du N. Testament, et dans le second, des genres littéraires, sujet délicat à traiter, mais qu'il est d'importance suprême d'étudier, par respect pour la parole de Dieu elle-même et pour éviter à l'exégèse de se fourvoyer parfois dans des impasses.

Certains lecteurs auxquels des Manuels, rédigés autrefois, ont peut-être un peu trop voilé la vérité ou donné comme absolument certaines des conclusions discutables, pourront être étonnés en constatant la largeur de vues dont fait preuve le présent volume. Nous ne saurions la lui reprocher, dès lors que cette loyauté de bon aloi s'unit à la prudence. S'il n'est pas mauvais de faire remarquer que sur la question du Pentateuque les théories documentaires de Wellhausen ont été battues en brèche, et pour la date et pour l'étendue des documents, par la critique indépendante au point que les sigles actuels J, E, D, P, toujours conservés pour plus de commodité, ne répondent plus à la réalité d'autrefois, il est bon aussi de signaler que chez nous, catholiques, la décision de la C. B. sur l'authenticité du Pentateuque, docilement acceptée dans son ensemble, n'a pas fixé la critique littéraire dans une immobilité stérile. Comme le faisait remarquer le P. Béa, « la Commission n'a pas eu la prétention de résoudre d'un coup tous les aspects du problème. La voie reste ouverte aux recherches scientifiques et celles-ci devront naturellement s'attacher à préciser le rôle de Moïse, en fonction de la multiplicité des éléments et des signes de développement qu'on peut raisonnablement reconnaître dans le Pentateuque. Les efforts faits jusqu'à présent n'ont pas toujours été couronnés de succès (M. Touzard en sut quelque chose !). Cependant, il est évident que les esprits sont au travail, à en juger par les exemples suivants » (p. 88). Et M. Robert cite, sans naturellement les faire siennes, les conclusions auxquelles ont abouti Sanda, Gœttsberger, Junker, Heinisch, Stoderl, pour déclarer qu'il convient d'adopter en face de ces différentes tentatives une attitude prudente et confiante, la seule qui sied à des fils qui veulent mettre leur science et leur talent au service de l'Eglise, leur mère.

Les problèmes qui se posent au sujet de Tobie, de Judith, d'Esther (p. 99-102), de Daniel (p. 108-109 ; 185-189), de Job (p. 113), ne sont pas traités par prétérition ; à côté de l'opinion communément reçue et, en certains cas, unanimement adoptée autrefois, on donne celle qui tend à acquérir droit de cité dans nos milieux catholiques, et cette franchise est d'autant plus utile que le volume vise un large public.

La question d'Isaïe est toujours aussi actuelle que celle du Pentateuque. La critique indépendante ne parle pas seulement d'un deutéro, mais d'un trito-Isaïe, et il ne semble pas qu'il se produise, à ce propos, une évolution analogue à celle dont bénéficie présentement le Pentateuque. Après avoir signalé la divergence de vues qui sépare, sur ce point, les critiques non catholiques des auteurs catholiques, M. Robert poursuit : « Les auteurs catholiques ne méconnaissent pas ces difficultés, mais ils donnent plus de poids à la tradition qui est ferme dans l'attribution de ces chapitres au grand prophète. La Commission biblique s'est appuyée sur cette tradition dans son décret de juin 1908 pour déclarer insuffisants les arguments allégués par les critiques contre l'authenticité de la seconde partie. Elle invite les exégètes à une étude plus approfondie » (p. 106). Encore ici, nous tenons à signaler cette juste appréciation de l'intervention de la Commission biblique ; elle conseille la prudence, elle n'interdit pas, elle suggère, tout au contraire, une étude plus approfondie.

On se fera difficilement l'idée des renseignements de toute nature renfermés dans ce volume compact de 834 pages. Nous voudrions que l'énumération des chapitres permît à nos lecteurs de s'en rendre compte. L'ouvrage est divisé en onze parties et en 32 chapitres : 1re Partie, Le livre divin : Inspiration et Canon des Ecritures ; 2e P., La littérature biblique : les langues, les écritures, les livres de l'A. et du N. T., les genres littéraires ; 3e P., Le dépôt sacré : la transmission du texte original, les versions, l'interprétation du texte ; 4e P., Le cadre géographique : Géographie physique et géologie de la Palestine, Climat, flore et faune, ethnographie ancienne et géographie politique de la Palestine ; 5e P., Le milieu

historique : la préhistoire, l'archéologie et la chronologie bibliques, les peuples voisins ; 6e P., Histoire du Peuple hébreu : d'Abraham à Samuel, la royauté, de l'exil à la ruine de Jérusalem ; 7e P., Histoire évangélique et apostolique : Le monde juif au temps de Notre-Seigneur, la vie de Jésus, l'âge apostolique ; 8e P., Le milieu religieux : la religion égyptienne, les religions de l'Asie antérieure, les religions du monde gréco-romain ; 9e P., La religion de l'A. et du N. Testament ; 10e P., Permanence et déviations : le judaïsme sous l'ère chrétienne, l'Islam ; 11e P., La Bible et la vie chrétienne : la Bible et la théologie, la Bible et la piété, la Bible dans l'art.

On conviendra sans peine qu'il était difficile, dans un seul volume, d'aborder plus de sujets, et pourtant il n'y a pas un hors-d'œuvre ; la plupart de ces sujets concernent directement la Bible, les autres convergent vers elle et aident à son intelligence. Que de fois à l'*Ami* ne nous a-t-on pas questionné, surtout à propos de l'A. T., sur son milieu historique et religieux, sur tous ces peuples, à peine connus il y a trente ans et qui émergent maintenant à la surface de l'histoire, où ils ont joué un rôle qu'on soupçonnait à peine autrefois ! Certes, on ne trouvera pas d'abondants détails sur ce point dans les p. 567-571 et 457-490 ; mais on y lira des indications précises, des informations aussi catégoriques que le permettent les progrès de la science et de l'archéologie.

Aussi ce n'est pas seulement à un public laïc cultivé que nous conseillons l'achat de cette *Initiation biblique*, pour profiter avec fruit de la traduction de Crampon publiée par la même librairie ; c'est à tous nos confrères du ministère : curés, vicaires, professeurs, aumôniers de groupe d'Action catholique, que nous conseillons non pas simplement la lecture, mais la possession de ce volume. Il appartient à cette catégorie (assez peu nombreuse heureusement, vu les prix d'achat) de volumes qu'il faut conserver toujours à portée de sa main pour y puiser, au moment opportun, ou les éléments d'une réponse claire et précise, ou les indications indispensables à des études ultérieures.

* *

Mgr Louis Hudal et Jos. Ziegler. — **Précis d'Introduction à l'Ancien Testament.** — In-8 de 260 p., 30 f. — Mulhouse, Editions Salvator.

Les éditions Salvator, constatant avec quelle ferveur séminaristes, vicaires et curés avaient accueilli leurs divers *Précis de Théologie morale, de Théologie dogmatique* et *de Liturgie*, ont voulu y joindre un *Précis d'Introduction à l'A. T.* qui vient d'atteindre sa 5e édition ; c'est celle-là qu'a traduite M. l'abbé M. Grandclaudon.

Ce *Précis* n'est ni le résumé d'un traité volumineux ni un aide-mémoire ; c'est un ouvrage entièrement original, qui se suffit à lui-même, sans avoir la prétention de se substituer aux manuels en usage dans nos séminaires. Il vise à donner avec clarté et précision, sous une forme agréable à lire et facile à étudier, l'essentiel que doit savoir tout étudiant en théologie et tout prêtre du clergé paroissial, s'il veut se tenir au courant ou rafraîchir ses souvenirs. Bien des chapitres pourraient être cités avec éloge. Contentons-nous de signaler, parmi les versions, les pages consacrés aux versions latines avant S. Jérôme (75-79) et à la Vulgate (79-86), et, entre les notices sur nos saints Livres, celles consacrée au Pentateuque et à la position actuelle de la critique indépendante (113-114) et de la critique catholique (121-123), celle aussi consacrée à Isaïe (206-208).

Une bibliographie succincte, mais pratique, parce que limitée à des ouvrages en français et en latin écrits par des catholiques, signale pour chaque livre les meilleurs auteurs à consulter. Un appendice donne le texte in-extenso des décisions de la Commission Biblique relatives à l'A. T.

A propos de l'authenticité de la Vulgate, nous avons lu avec surprise cette phrase : « Dans des passages dogmatiques, il peut exister une divergence entre le texte original et la Vulgate, mais seulement dans les termes, non pas dans le sens » (p. 91), et, en note, l'auteur cite Gen. III, 15, *ipsa* au lieu de *ipse ;* mais il y a des cas dans lesquels la Vulgate diffère et dans les termes et dans le sens du texte original. En proclamant son identité substantielle avec les textes originaux, les Pères ont fait de cette version le témoin officiel de la foi traditionnelle ; il ne s'ensuit pas, toutefois, que tout texte dogmatique de la Vulgate doive nécessairement figurer dans l'original, ni que tout dogme exprimé dans l'original doive l'être aussi dans la Vulgate. Notre Vulgate, sur l'ordre de Pie X, est actuellement révisée par les Bénédictins de St-Jérôme. Jusqu'à ce jour ont paru, non pas cinq, comme on a écrit p. 94, mais trois magnifiques volumes contenant les cinq livres du Pentateuque.

* *

U. Holzmeister, S. J. — **Historia ætatis Novi Testamenti.** — *Editio altera,* in-8 de 307 p., 35 lires. — Rome, Institut biblique.

Ce volume sur l'époque du N. T. fait partie des *Institutiones biblicæ scholis accommodatæ.* Il s'adresse, d'abord, aux étudiants de l'Institut biblique, qui y retrouveront le cours de leur professeur, et également aux étudiants de nos Universités ; mais il ne vise pas que des étudiants. Il voudrait être utile aux professeurs, auxquels il fournira, avec toutes les indications de contrôle désirables, des conclusions puisées aux sources elles-mêmes : « *historia quam e fontibus elaboravit* », que l'auteur ne se contente pas d'énumérer, mais dont il apprécie la valeur en parfait connaisseur et, pour l'historien Josèphe particulièrement, en termes très nuancés (p. 11-13).

Reconnaissons toutefois que le titre dit plus que l'ouvrage ne donne. Une histoire de l'époque du N. T. devrait embrasser non pas seulement le judaïsme, mais les milieux gréco-romains, et, dans le judaïsme, elle devrait aussi nous initier à la vie familiale et sociale et décrire la vie religieuse. Il est possible que ces divers points soient abordés dans une prochaine publication ; dans celle-ci le P. Holzmeister se contente de retracer l'histoire politique de la Palestine depuis Hérode le Grand jusqu'à la ruine de Jérusalem. De la vie religieuse, il ne décrit que les institutions, sauf pour les synagogues dont il indique le fonctionnement et la liturgie.

Mais ne regrettons pas que l'auteur se soit borné, tant il sait si bien extraire de ses sources, à l'aide d'une judicieuse critique, ce que l'on peut en attendre. On ne manquera pas, par exemple, d'admirer la manière dont il caractérise le pouvoir dont jouissait Hérode le Grand (p. 33-38), la façon dont il traite le problème de Quirinius (38-43), la date de la mort d'Hérode Agrippa (p. 132, 133) ou celle de l'entrée en charge de Festus (p. 142-148). On trouvera également dans ce volume une étude sur la guerre juive (p. 162-175), des renseignements sur la Décapole et son régime administratif (p. 176-188), sur les Grands-Prêtres, les thérapeutes, les Esséniens, et aussi sur les synagogues, qui seront de nature à faire mieux revivre le milieu du Christ et, par le fait même, à faire mieux comprendre sa vie et son message.

La bibliographie sur chaque sujet est parfaitement tenue à jour, qu'il s'agisse d'ouvrages proprement dits ou d'articles de revues et de Dictionnaires ; aussi avons-nous été étonné de ne pas voir figurer, parmi les manuels d'archéologie biblique, le *Précis* du P. Barrois. On doit pardonner cette omission sûrement involontaire à qui nous a donné tant et de si précieux renseignements.

2° *Histoire profane et Ancien Testament*

Les peuples de l'Orient méditerranéen : **I. Le Proche-Orient asiatique,** par Louis Delaporte, prof. à la Faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris, avec avant-propos de S. Charléty, membre de l'Institut. In-8 de XXXV-362 p., 50 f. — **II. L'Egypte,** par Etienne Drioton, Directeur général du

Service des antiquités nationales au Caire, et Jacques VANDIER, conservateur-adjoint au Musée du Louvre. In-8 de XLIV-642 p., 75 f. — Les Presses Universitaires de France.

Ces deux volumes font partie de la collection « *Clio* », qui veut offrir dans une série de manuels destinés à l'enseignement supérieur une introduction aux études historiques. M. Charléty indique dans l'avant-propos du t. I les traits caractéristiques que présenteront ces manuels. Destinés à initier l'étudiant aux recherches supérieures, ils lui enseigneront d'abord quelles sont les publications et collections qui sont à sa disposition dans nos Bibliothèques et comment il doit s'en servir. Et pour chaque question particulière, où l'état actuel de la science sera exposé sobrement et clairement, une abondante bibliographie permettra de reprendre le sujet dans son ensemble ou ses détails, soit pour l'étudier à nouveau, soit pour le pousser plus avant. De tels manuels, par leur caractère et par leur richesse d'informations, ne sont pas seulement indispensables aux étudiants de nos Universités, ils sont aussi infiniment précieux pour les professeurs eux-mêmes, ceux de nos collèges et de nos Grands Séminaires.

Le premier volume a été confié à M. Delaporte, l'historien de la Mésopotamie et des Hittites, dont la compétence est unanimement reconnue en France et à l'Etranger. Une bibliographie générale (p. XV-XXXI) fournit d'abord la documentation historique relative au Proche-Orient asiatique ; une vue d'ensemble en donne ensuite un aperçu géographique avec d'abondantes notes (p. 12-28) sur les fouilles et leurs résultats ; c'est enfin un tableau chronologique des principales dynasties. Telle est l'introduction.

La matière de l'ouvrage lui-même est répartie en quatre livres : 1° La Préhistoire en Palestine et en Basse-Mésopotamie ; 2° Les cités-états en Basse-Mésopotamie ; 3° Les pouvoirs centralisés et les Etats féodaux au 2e millénaire. Ce 3e livre commence par la centralisation du pouvoir en Basse-Mésopotamie entre les mains du fameux Hammourabi (on tend maintenant à écrire Hammourapi) ; il décrit l'époque d'El-Amarna, la migration des Peuples de la Mer, les civilisations hourrite et hittite, et la civilisation assyrienne au 2e millénaire. Le 4e livre est consacré aux grands empires : royaumes araméen, philistin et israélite en Canaan, royaume assyrien à son apogée, puis à sa ruine, empire néo-babylonien, empire perse.

Une telle nomenclature suffit à montrer l'intérêt d'un tel manuel comme source d'information et comme instrument de travail. Un professeur d'Ecriture Sainte aura à y recourir souvent pour situer le peuple hébreu dans le cadre de l'histoire générale.

Non moins intéressant et instructif, mais plus limité dans son cadre géographique, est le manuel consacré à l'Egypte. Les deux rédacteurs sont des spécialistes reconnus et M. l'abbé E. Drioton, du diocèse de Nancy, professeur à l'Ecole des langues orientales de l'Institut Catholique de Paris, a dû à sa valeur d'égyptologue hors pair d'être choisi par le gouvernement égyptien comme Directeur général du Service des Antiquités.

Au début du volume *Egypte*, une bibliographie générale (p. V-XLIV) indique les revues, périodiques et collections dont on peut disposer pour étudier ; et, après des généralités sur l'Egypte, son sol et son sous-sol, sa population, sa langue, son écriture, les auteurs consacrent un chapitre à la préhistoire, un autre à la religion. Puis commence l'histoire même du pays, répartie suivant le cadre habituel : époques préthinite et thinite (3300-2778 environ) ; ancien empire (2778-2423 environ) ; et fin de l'ancien empire et première période intermédiaire (2423-2065 environ) ; moyen empire (2065-1580) ; nouvel empire (1580-1090). Pour chaque époque, on décrit l'histoire intérieure, la politique extérieure, la civilisation et l'art. Vient enfin l'époque saïte (1080-663), et les dernières dynasties de Psammétique Ier à Alexandre le Grand (663-332).

Une large place est faite dans les exposés du manuel (et dans la bibliographie qui les suit, toujours très abondante et parfaitement à jour) non seulement à l'histoire des dynasties elles-mêmes et aux faits extérieurs, mais à tout ce qui révèle l'âme d'un peuple, sa civilisation, son art, ses usages funéraires, sa religion. Nos biblistes s'intéresseront très particulièrement à l'histoire des Hyksos, dont la domination dura peut-être un demi-siècle (1730-1680) et ne s'étendit pas au-delà du Delta.

* *

Louis DELAPORTE. — **Les Hittites.** — In-8 de X-371 p. avec 34 figures au trait, 3 cartes et 4 planches hors texte, 40 f. — Paris, Renaissance du livre. 1936.

Il y a vingt ans, quand M. H. Berr fixa le cadre de sa synthèse sur l'évolution de l'humanité, aucun volume ne fut prévu pour les Hittites. Ce peuple, à peu près complètement tombé dans l'oubli, n'était connu au début du XIXe siècle que par quelques passages de la Bible, et si on le retrouva par la suite dans des textes assyriens et égyptiens, tout était ignoré encore de sa race et de sa langue, de son organisation sociale et de son degré de civilisation. Ce furent les fouilles de ces vingt dernières années qui nous révélèrent tout à la fois son identité, son histoire et sa langue.

Le pays de Hatti occupe le centre de l'Asie Mineure sur le plateau anatolien. Les Sémites en furent les maîtres au cours du 3e millénaire et les archives des rois Hittites ont gardé la trace de l'intervention en ces contrées des fameux conquérants assyriens Sargon et Naram Sin. Eux et leurs successeurs exercèrent leur hégémonie sur le pays par des colonies de marchands puissamment organisés, unis entre eux par le *Kâroum*, sorte de chambre et de tribunal de commerce, dont le principal était installé à Kanès. Le commerce entre l'Asie Mineure et l'Assyrie portait principalement sur deux matières : l'Asie Mineure fournissait le cuivre extrait de ses mines de Habourata, Tismourna et Washania, et l'Assyrie offrait en échange ses tissus très renommés par leur qualité, leurs variétés et leurs brillantes couleurs.

Mais voici que vers la fin du 3e millénaire, aux colonies marchandes sémitiques installées dans la contrée et à la population asianique se mêlèrent des éléments nouveaux, d'origine indo-européenne, venant d'Europe par l'un ou l'autre des détroits qui unissent la mer de Marmara à la mer Noire et à la mer Egée. D'abord des Louwites, qui descendirent plus au sud et se fixèrent sur la côte méditerranéenne ; puis un autre groupe, de même origine, qui prit le nom du pays au milieu duquel il se fixa. Tant que ces immigrants indo-européens furent mêlés aux gens du pays ou aux colonies sémitiques, sans exercer leur domination ou après l'avoir perdue, nous sommes dans les périodes que les historiens appellent *proto-hittite* et *néo-hittite*. Ils réservent l'appellation de *hittite* (Ancien empire, du XIXe au XVIIe s. ; Nouvel empire, du XVe s. à la fin du XIIIe s.) aux temps où les Indo-Européens exercèrent leur prédominance sur le pays, en s'enfonçant comme un coin entre la Mésopotamie et l'Egypte. Entre l'Ancien et le Nouvel empire hittite, il y a une période encore obscure où l'empire hittite s'éclipse ; cette période correspond à l'époque où les Hycksos, venus peut-être du pays de Hourri, exercèrent leur suprématie sur Canaan et le delta du Nil (p. 68-70).

Les Indo-Européens fixés au pays de Hatti purent d'autant plus facilement le dominer que la contrée était divisée en de nombreux petits royaumes, se jalousant mutuellement. Sous la conduite de Pithana, roi de Koussar, et d'Anitta son fils, l'Ancien empire se créa peu à peu avec pour capitale Hattous, près du village moderne de Boghazkeuy, en triomphant tour à tour d'une double coalition des roitelets locaux ; puis vinrent Touthalija et ses fils, Labarna qui acheva l'union sous un seul chef des cités-états de Hatti, jouant en Asie Mineure le rôle que jouait à la même époque Hammourabi en Mésopotamie et consacrant ainsi la suprématie des Indo-Européens sur l'ancienne population asianique. Désormais, ces Indo-Européens sous leur nom de *Hittites* seront un facteur important dans la politique mondiale. Hattousil Ier jette

ses regards vers la Haute Syrie, d'où Egyptiens et Mésopotamiens tirent, depuis plus d'un millénaire, des matières premières ; il essaie, mais sans succès, de s'emparer d'Alep. Son fils Moursil Ier en fait la conquête pour venger le sang de son père ; puis, dans un raid, il ravage Babylone dont il rapporte à Hattous les dépouilles ; il attaque enfin les gens du Hourri, sans que nous puissions savoir s'il assiégea leur capitale. Son successeur Hantili poursuit sa politique d'extension en Syrie et livre bataille lui aussi aux Hourrites à Astata et à Kargamis. Mais bientôt, à la suite de révolutions de palais, commence la décadence : à l'intérieur du pays c'est la disette, rien ne prospère plus, ni le bétail, ni les récoltes ; et à l'extérieur c'est la révolte des pays vassaux que les troupes sont impuissantes à réprimer ; et à partir du moment où disparaît Télépinou vers 1650, pendant près de deux siècles, on manque de toute documentation, l'empire hittite semble avoir disparu.

Nous le voyons réapparaître au xve siècle, et c'est alors le Nouvel empire, au moment où les princes de Thèbes, vainqueurs des Hycksos qu'ils ont chassés du delta du Nil, tournent leurs efforts vers la conquête de Canaan et s'avancent jusqu'en Syrie. Là ils se heurteront fatalement aux Hittites qui, réorganisés et tirés de leur torpeur par Touthalija II, veulent reprendre en Syrie septentrionale un rôle de premier plan ; ils en rejettent les Mitanniens, font reculer les Hourrites vers cette région du lac de Van d'où ils étaient descendus en Mésopotamie, et se trouvent alors en opposition directe avec l'Egypte, et il en sera ainsi de 1500 à 1200. Les deux pays mesureront leurs forces sur les champs de bataille, puis finiront par conclure une paix honorable et durable, comme en fait foi le traité signé entre les deux adversaires en 1278, l'an 21 de Ramsès, et dont les bases furent discutées à Hattous. Ce curieux document que sanctionna, douze ans plus tard (1265), l'entrée de la fille du roi de Hatti dans le harem du pharaon, est cité tout au long par M. Delaporte (p. 141-148).

En dépit de ses luttes fréquentes avec l'Egypte, le Nouvel empire hittite travaillait de façon incessante à organiser en Asie Mineure une unité politique et il y réussissait si bien que, de 1360 à 1260 environ, c'était lui, et non plus l'Egypte, qui devenait le centre politique du monde oriental, le point où les intrigues se nouaient et se dénouaient, où les forces se contrariaient et s'équilibraient, sous l'impulsion et la surveillance de chefs d'Etat vigoureux et résolus, tels que Souppiloulioumа et Moursil II. Et quand, au début du xiie siècle, l'œuvre du Nouvel empire disparaîtra devant une invasion venue encore d'Europe, celle des Peuples de la Mer, ses débris épars essaieront de se rassembler en Haute-Syrie à Alep et à Kargamis, et ces petits Etats qualifiés « Hittites » par les Assyriens se maintiendront pendant près de cinq cents ans, jusqu'à leur ruine définitive par Sargon II d'Assyrie, à la fin du viiie siècle av. J.-C.

Et avec toute l'histoire d'un peuple qui fut grand et qui durant huit siècles remplit le monde oriental de ses hauts faits et lui fit subir son influence, c'est toute une civilisation, une religion, des institutions, des arts, des langues qui sortent des ténèbres. On n'a peut-être pas d'exemple aussi frappant, aussi rapide et aussi retentissant d'une résurrection du passé. Les résultats déjà obtenus sont magnifiques. Si, sur beaucoup de points, ils ne sont pas absolument définitifs, on peut espérer que des découvertes ultérieures les compléteront, puisque, sur les nombreux sites dont l'existence a été constatée, quelques champs de fouilles seulement sont en activité sur le plateau d'Asie Mineure.

* *

F.-M. Abel. — **Géographie de la Palestine. T. ii :** *Géographie politique, Villes bibliques et autres localités historiques.* — In-8 de viii-539 p. des « *Etudes bibliques* », avec tables et 10 cartes hors texte, 150 f. — Paris, Gabalda.

Le 6 décembre 1934, p. 804-805, nous signalions la publication du t. i de ce travail monumental, que le t. ii vient d'achever ; on serait tenté de dire : « vient de couronner », tant il instruira et intéressera tous ceux qui l'utiliseront, par l'ampleur et la variété des sujets traités, l'abondance et la sûreté de sa documentation. La *Géographie de la Palestine* sera l'ouvrage auquel devront se référer sans cesse et les historiens et les commentateurs de l'A. et du N. Testament.

Le tome ier avait décrit la Palestine, son climat, ses montagnes, ses cours d'eau, ses vallées. En publiant aujourd'hui sa *Géographie politique*, le P. Abel a composé l'un de ces beaux traités de géographie humaine si à la mode de nos jours ; il a retracé l'action des peuples et des races qui se sont heurtés dans le cadre territorial de l'ancien pays de Canaan ; il y suit spécialement la trace du peuple d'Israël, du peuple juif avant et après Jésus-Christ ; enfin, mais sommairement, celle du peuple chrétien.

Le volume se divise en deux sections : 3e Partie, La géographie politique (p. 1-231) ; 4e P., Villes bibliques et autres localités historiques, environ 800 notices disposées par ordre alphabétique (p. 233-490).

La 3e Partie contient dix chapitres dont les titres seuls indiquent et la richesse et l'intérêt : le peuplement d'Amourrou et de Canaan au 2e millénaire, les limites des tribus, les divisions politiques à l'époque des Rois, les provinces assyriennes, les satrapies sous le régime perse, les divisions à la période hellénistique, la Palestine dans la Province romaine de Syrie, les provinces Syrie-Palestine et Arabie, les anciennes divisions ecclésiastiques, enfin les routes de l'antiquité et les voies romaines.

Le P. Abel prend donc les pays d'Amourrou et de Canaan au début de ce 2e millénaire, époque présumée d'Abraham. Les populations de la contrée sont alors ébranlées par des migrations de peuples qui, sous la conduite des chefs dits Hycksos, déferlent jusqu'en Egypte. Refoulées par les Pharaons, elles refluent vers le Nord d'où elles sont parties, sans s'arrêter en Transjordanie et en glissant le long de la côte sans réussir à s'y implanter. Par contre, elles s'accrochent ici ou là aux massifs montagneux de Palestine et de Syrie, où elles ont laissé des traces incontestables. Né de ce mouvement ethnique, l'état hurrien du Mitanni continua à rayonner sur le monde amorréen depuis le nord de la Syrie jusqu'au sud de la Palestine, et ce rayonnement se remarque dans la culture amorréenne à la présence de traits caractéristiques de l'art, de la langue et de la religion hurrienne et indo-iranienne. Les Egyptiens avaient tellement conscience de cette empreinte des Hurriens en Canaan qu'ils désignaien la contrée au xve siècle sous le nom de *Horou*.

Ce fut Thoutmès III qui résolut de chasser les envahisseurs étrangers pour mettre la main sur la Palestine et la côte syrienne ; mais, en remontant vers le nord, il se heurta à la puissance hittite qui, après avoir supplanté le royaume du Mitanni, s'avança jusqu'à l'Hermon.

Ce passé lointain était encore, pour nous, plein de mystères il y a trente ans : il s'est depuis éclairé de façon étonnante, grâce aux textes hittites, aux lettres d'El-Amarna, aux papyrus et aux fouilles déjà faites ou en cours d'exécution en Palestine, en Syrie et en Asie Mineure ; si bien qu'en parcourant succesivement la Palestine septentrionale, centrale et méridionale, le Négeb et la Transjordanie, le P. Abel peut nous montrer l'état des villes qu'Israël rencontra successivement sur sa route dès son entrée en Canaan.

Signalons, parmi ces villes déjà puissantes et riches : Beisan, située sur l'une des grandes voies conduisant au pays de Ubé (Hoba de Gen. xiv, 15 sq., où Abraham délivra Loth) ; — Megiddo, où la victoire égyptienne sur la coalition asiatique en 1479 av. J.-C. fut immortalisée par deux inscriptions ; — Sichem, dont le rempart de pierres et de briques, remontant au moins à l'an 2000, fut ensuite englobé dans une enceinte hycksos et où s'exercèrent tour à tour les influences égyptiennes et hourriennes ; — Béthel et Aï, qui tenaient déjà une place importante au 2e millénaire ; — Asqaluna, place d'approvisionnement des troupes égyptiennes, et Hazati (Gaza), leur point de concentration ; — Urusalim, dont le prince Abdihiba était

un amorréen au temps d'El-Amarna ; l'une de ses villes était Bit-Lahama (Bethléem), et parmi les Jébuséens qui devaient tenir victorieusement la contrée jusqu'au temps de David se trouvait un groupe hittite, épave d'une invasion récente ; — enfin, dans la vallée du Jourdain, Jéricho, bien déchue, à l'époque où s'en empara Josué, de la prospérité dont elle avait joui de 1900 à 1600.

Le chap. II décrit les limites des tribus dans la Palestine occupée, sinon conquise, et l'on s'aperçoit que leur sort fut très divers. Si Juda parvint à dominer l'ensemble des populations nomades ou semi-nomades auxquelles il se heurta, Siméon, après avoir formé, au moins jusqu'à David, un groupe assez homogène, se dispersa à travers le Négeb ; Gad se développa en Galaad vers le nord (il s'était adjugé les prémices de la conquête et il demeura indifférent à la lutte contre le Cananéen en Galilée) ; par contre, Ruben, plus attaché à la vie pastorale qu'aux aventures belliqueuses, mena le long de la bande orientale de Galaad une existence très diminuée jusqu'à sa disparition sous David, à tout le moins comme population sédentaire.

Le régime monarchique fit disparaître la liberté et l'indépendance des tribus ; il ne conserva leur cadre qu'à titre de simple rouage administratif. Au début, le roi tiendra compte du rôle joué par les Anciens, mais il s'affranchira peu à peu de leur tutelle, et David, de sa tribu d'origine, et ce sera un indice de son génie politique de prendre pour capitale Urusalim, la ville des Jébuséens, que ne pouvait revendiquer aucune tribu. En proposant au peuple établi de Dan à Bersabée une telle cité comme centre politique et religieux, en y transférant l'Arche d'alliance, il mettait fin aux susceptibilités des groupements particuliers et préparait la fusion des tribus en une véritable nation. Malheureusement l'organisation administrative du pays et sa centralisation, que poursuivit après lui Salomon son fils, ne devaient pas leur survivre, et l'ancienne tribu de Juda resta seule attachée à la maison de David.

Le P. Abel poursuit sa géographie politique par l'étude des deux royaumes séparés de Juda et d'Israël, l'organisation de la Syrie et de la Palestine au temps de la domination assyrienne, sous le régime perse, à la période hellénistique, et enfin au temps des Romains.

Le chapitre VII attirera l'attention de tous ceux qu'intéresse spécialement le Nouveau Testament. Ils y verront se constituer la province romaine de Syrie avec Antioche pour capitale, et Héliopolis (Ba'albeck), jusque-là ville obscure, commencer à se poser en capitale religieuse de la Syrie dès l'instant qu'Auguste lui donna le titre de *Colon. Julia Augusta Felix*. Dès la première organisation romaine, on voit se former l'état de Chalcis, la Décapole, la Judée, qui englobait toute l'ancienne Palestine, et qu'on avait partagée en cinq fractions égales régies chacune par un *synedrion*, équivalent de la *Boulè* des Grecs, afin de briser ainsi l'unité politique du peuple juif. Cette organisation ne fut d'ailleurs que provisoire ; en 27, la Syrie devint province impériale, mais déjà, dès 44, celui qui devait être Hérode le Grand s'était fait proclamer roi des Juifs par le Sénat, et l'on pourra suivre avec le P. Abel la constitution géographique et politique du royaume des Hérode et des Agrippa.

Un autre chapitre non moins important pour l'intelligence de maints passages de l'A. ou du N. Testament est celui consacré aux routes : itinéraire de l'Exode, route de l'Egypte à Damas par Gaza et Megiddo, de Damas à la mer Rouge, sans compter les voies transversales, celle de la plaine d'Esdrelon, de Jéricho à Béthel, de Jéricho à la Philistie par Jérusalem, le chemin de Béthoron, etc. Parmi les voies romaines, il convient de signaler la route de la Côte, celle de Ptolémaïs à Tibériade par Séphoris, de Caiffa à Djenin, de Césarée à Sébaste et à Néapolis, trois routes de Lydda à Ælia, d'Eleuthéropolis à Gaza, deux routes de Damas à Beisan, deux aussi de Scythopolis à l'intérieur de la Samarie, etc. En Transjordanie, une voie unissait Bostra à la mer Rouge, et plusieurs autres sillonnaient la Décapole.

La seconde moitié de ce t. II (4e Partie de l'ensemble, p. 235-490) donne, par ordre alphabétique, environ 800 notices sur les villes palestiniennes. C'est une très heureuse idée d'avoir groupé de cette façon, sous une forme facile à consulter, bien des renseignements que l'isolé, réduit à ses seules ressources ou même à une bibliothèque de Séminaire, aurait quelque peine à se procurer. A l'occasion, il sera également facile, en consultant ce dictionnaire de géographie biblique, de voir quelle est l'opinion de quelqu'un particulièrement bien placé pour savoir, sur un site de l'A. ou du N. Testament dont l'identité serait contestée. Là encore commentateurs et historiens auront beaucoup à prendre et peut-être à apprendre.

* *

Aloys MIRAMAR (Abbé Renou). — **La Vie merveilleuse de Moïse, avec préface du P. Spicq, O. P., professeur d'Ecriture Sainte au Saulchoir. In-8 carré de 192 p., 140 dessins, 20 f. Paris, Lethielleux. — La Vie merveilleuse de Tobie, avec lettre-préface du P. Jalabert. In-8 carré de 225 p., 140 grav., 18 f. Evreux, Poussin.**

Miramar a déjà publié l'*Histoire pittoresque d'une famille égyptienne*, puis, *d'une famille de Palestine*, *Akkinaï au pays de Jésus*. On connaît sa méthode : traduire la Bible en la replaçant dans son milieu historique, en l'illustrant de tout ce que nous révèle une antiquité égyptienne et assyrienne de jour en jour mieux connue. Ainsi le passé revit sous nos yeux ; il nous charme, nous instruit et nous édifie tout à la fois.

Dans la *Vie merveilleuse de Moïse*, les trois quarts du texte ne sont que la traduction de la Bible. Le récit sacré, rendu aisément assimilable, est mis sous les yeux du lecteur en précisant ici un trait de mœurs, là un détail d'histoire naturelle ou une donnée géographique. Ainsi, guidé par Moïse et par Miramar, l'enfant ou le jeune homme (et pourquoi ne pas dire, le lecteur de tout âge ?) réalisera mieux le Nil et les variations de sa crue, il comprendra mieux les méfaits des sauterelles et de la grêle sur le lin, les blés et l'orge des Egyptiens. Il pourra concevoir un peu ce que furent la vie et les étapes à travers le désert jusqu'à l'arrivée en face de Canaan.

Le charme des illustrations s'ajoute à celui de la lecture. Ces illustrations ont été réalisées par une savante élève de l'Ecole du Louvre : nullement fantaisistes, mais toujours documentaires, elles représentent les Hébreux avec les mœurs, les usages, le costume des Egyptiens qu'ils avaient dû adopter depuis leur installation dans le Delta du Nil. Les scènes décrites ne sont pas davantage fantaisistes, elles aussi sont de l'époque durant laquelle les Hébreux vécurent en Egypte. Aussi qui lira ce livre comprendra mieux l'Egypte ancienne et, ce qui importe plus encore, l'épopée de Moïse.

L'histoire de Tobie est l'une des plus ravissantes de nos Saints Livres, et si on ne la lit guère aujourd'hui (comme on ne lit guère, d'ailleurs, la Sainte Ecriture), c'est parce que l'on n'a de goût que pour les nouveautés. M. Miramar a réalisé ce tour de force de faire de cette vieille histoire une nouveauté pour nos contemporains. Pour cela, il a eu recours aux résultats des plus récentes explorations de nos fouilleurs dans l'ancien Orient. Il a pu ainsi replonger les personnages dans l'atmosphère de leur temps, les faire revivre sous nos yeux tels qu'ils ont vécu parmi les peuples qui furent leurs voisins, leurs amis ou leurs ennemis. Grâce à de nombreux dessins, qui ne sont que la fidèle reproduction de réalités sculptées jadis, nous voyons les soldats assyriens envahir la Palestine avec leurs uniformes, leurs armes, leurs chars ; les Juifs compatriotes de Tobie, leurs femmes et leurs enfants avec leurs vêtements, leurs animaux, leurs instruments. Nous pouvons suivre Tobie dans sa barque au milieu des marais de l'Euphrate, et jusque dans les réjouissances auxquelles donnaient lieu, alors comme maintenant, les fêtes nuptiales ; c'est ainsi toute l'histoire de la déportation des Juifs qui s'anime et revit sous nos yeux.

Les chapitres XI-XXI sont une traduction à peine commentée de la Bible ; le milieu ayant été préalablement recréé,

le texte inspiré devient facilement intelligible et il conserve toute son exactitude et son caractère édifiant.

Nous ne saurions trop recommander la lecture des livres de M. Miramar ; ils conviennent à merveille aux enfants et aux jeunes gens.

* *

Les Scribes inspirés. Introduction aux *Livres sapientiaux* de la Bible, par Dom Hilaire Duesberg, O. S. B. — Un vol. gr. in-8 de 592 p., 100 f. — **Paris, Desclée.**

Dom Duesberg est un conférencier bien connu et très apprécié. Il excelle à faire revivre le passé devant son auditoire ; ses conférences sur le roi Hérode et autres essais [1] en ont fourni un excellent exemple à ceux de nos lecteurs qui se les sont procurées.

Ce sont aussi, en partie, des conférences qui sont publiées aujourd'hui, mais le sujet qu'elles embrassent est beaucoup plus vaste et pour l'épuiser il faudra un second volume. Dom Duesberg veut essayer de mettre en pleine valeur la doctrine contenue dans les Livres sapientiaux. Les prolégomènes assez étuendus, avec longues et abondantes citations, qu'il a cru devoir consacrer à la sagesse de l'Egypte et des fils de l'Orient (p 21-126), à Salomon et à son époque (p. 129-188) et aux gens du Roi en Israël et en Juda (p. 191-232), ne lui ont permis d'aborder dans ce tome Ier que le livre des Proverbes, dont il étudie la structure littéraire, l'époque, les destinataires, et les influences étrangères qu'il a pu subir (p. 191-573). C'est donc dans un tome II que sera étudiée la doctrine sapientielle de l'Ecclésiaste, de Job, de l'Ecclésiastique et de la Sagesse.

Il convient tout d'abord de rendre hommage à la probité scientifique avec laquelle l'auteur s'est préparé à sa tâche et l'a conduite. Il a pris avec les textes origninaux un contact personnel et souvent les a de nouveau traduits lui-même ; il a classé selon le lieu, la date et le milieu ses documents et il a eu recours aux meilleurs spécialistes pour se guider dans son travail et justifier ses conclusions, ce qui n'enlève à son étude ni originalité, ni mérite.

Il a eu raison d'insister, comme il l'a fait dans le livre 1er, sur la sagesse de l'Egypte et des fils de l'Orient. Le thème de la sagesse avait été, en effet, abordé dans des productions littéraires anciennes bien avant d'être traité par les auteurs inspirés, et parfois peuvent se poser à leur propos des questions d'imitation ou même d'emprunt. Il est donc très important de connaître les productions similaires pour trancher les questions de dépendance et d'emprunt ; d'ailleurs, la confrontation des textes profanes et des textes inspirés ne fera que mieux mettre en relief l'avantage incommensurable qu'a le scribe israélite sur ses devanciers, en raison même de sa croyance monothéiste. Dom Duesberg a parfaitement mis ce fait en relief dans les pages 483-495.

On ne peut évidemment pas essayer de résumer les idées doctrinales exposées dans ce gros volume. Nous avons indiqué déjà les points principaux qui ont été traités : il nous suffira maintenant de signaler la position adoptée par l'auteur vis-à-vis des problèmes soulevés à propos du livre des Proverbes.

Ce livre, selon lui, serait une collection de sentences rédigées par les gens du roi de Juda et d'Israël, à la manière des sagesses composées en Egypte et ailleurs pour l'instruction et l'édification des apprentis scribes ; il l'emporte toutefois sur tous les recueils similaires par une doctrine théologique très supérieure et une finesse d'observation psychologique qui dépasse de beaucoup celle des vieux égyptiens. Antérieurs aux Prophètes, les Proverbes auraient vu le jour à l'époque monarchique, et beaucoup d'entre eux pourraient revendiquer une origine salomonienne. C'est dire déjà que Dom Duesberg ne peut admettre, comme relation entre les Proverbes et la Sagesse d'Amen-em-opé, qu'une dépendance de genre et non une dépendance littéraire étroite qui entraînerait fatalement, au moins pour les passages parallèles des Proverbes, une origine post-exilienne.

Quelqu'intéressante et instructive que soit l'hypothèse de Dom Duesberg pour rendre au livre des Proverbes son milieu natif et aux sentences qui le composent leur sens exact, nous avons peine à croire qu'elle rallie les suffrages du plus grand nombre, sur certains points du moins. Comment admettre, par exemple, que les Proverbes ignorent les Prophètes, alors qu'ils se prêtent à l'influence du Deutéronome dont les exhortations ressemblent étrangement à celles des Prophètes et notamment à celles d'Osée et de Jérémie ? Et dès lors, comme le révèle l'analyse littéraire des textes, que le livre des Proverbes s'est lentement formé, peut-on vraiment affirmer que sa rédaction était virtuellement achevée à l'époque des grands prophètes post-exiliens ? On doit grandement remercier l'auteur d'avoir bien mis en relief le rôle que jouèrent dans l'ancien Israël les scribes à côté des prophètes ; mais peut-être a-t-il prêté une attention trop exclusive à ces « gens du roi » dont il a retracé l'œuvre, sans toujours remarquer que, parfois, l'esprit des Prophètes l'avait vivifiée.

* *

Le Psautier logique. *Les Psaumes, logiquement groupés, traduits et commentés, en vue du Bréviaire et de la piété*, par M. Lepin, P. S. S., professeur au Grand Séminaire de Lyon. — 2 vol. in-8 de 443 et 415 p., 100 f. — **Paris, Bloud et Gay.**

Le Psautier logique constitue une innovation. A vrai dire, M. Lepin avait été déjà précédé dans cette voie, mais pour quelques psaumes seulement, par M. Soubigou, *Dans la Beauté rayonnante des Psaumes*. Sans aucun souci ni de l'ordre des psaumes dans la Bible, ni de leur ordre dans la récitation du Bréviaire, M. Lepin les répartit tous en quinze catégories d'après le thème dont ils traitent : louange de Dieu créateur, louange de Dieu bienfaiteur d'Israël, la Loi et le culte de la Loi, le Temple et le service du Temple, l'idéal du juste, le sort du juste et de l'impie, l'assurance du juste en Dieu, le juste pénitent, le juste éprouvé par la maladie, prière du juste persécuté et en péril, Israël, peuple de Dieu, aux moments d'épreuve nationale et autour de l'exil babylonien, le roi d'Israël, le jugement de Dieu, le règne de Dieu. Dans les deux tomes, les psaumes sont ainsi logiquement répartis.

Le tome I donne le texte latin de la Vulgate, récité au Bréviaire, et, en regard, une traduction française d'après les textes originaux. M. Lepin n'a pas manqué d'utiliser, à l'occasion, les commentaires des meilleurs spécialistes, et bien que sa traduction n'ait pas, pour ainsi dire, d'apparat critique, elle n'en repose pas moins sur une base scientifique sérieuse ; elle a aussi le grand mérite d'être assez littérale, tout en demeurant intelligible et souvent même élégante.

D'aucuns, et nous avouons être de ceux-là, auraient peut-être préféré que le commentaire suivît dans chaque catégorie les psaumes traduits ; M. Lepin ne l'a pas voulu, sans doute pour permettre d'avoir plus facilement sous les yeux le texte latin ou français quand on en lirait le commentaire.

Le tome II contient un double commentaire : d'abord un commentaire littéral des poèmes de chaque catégorie ; puis, présenté à part, un commentaire spirituel avec applications pratiques où l'auteur s'efforce de faire valoir méthodiquement le sens spirituel et liturgique des psaumes, en rapport avec leur sens premier historique ou littéral.

Sa méthode de groupement a l'avantage d'éviter le morcelé et le décousu, qu'il s'agisse d'un psaume en particulier ou de leur ensemble. Au lieu de donner versets par versets des notes disparates, il fait un commentaire suivi du poème, ce qui permet de mieux mettre en relief les idées dominantes et de mieux montrer comment les détails sont coordonnés à l'ensemble. Au lieu d'expliquer chaque psaume isolément, il le met en liaison étroite avec le groupe qui traite du même thème doctrinal, ce qui souvent permet d'expliquer ou de compléter certains

[1] Voir *Ami* 1935, p. 566.

points de doctrine ébauchés dans un psaume par d'autres psaumes où ces mêmes points sont plus longuement exposés.

Enfin, pour que rien ne laisse à désirer à ce point de vue, pour que les prêtres aient à leur disposition une bonne théologie des psaumes, une table logique de 77 pages les range méthodiquement et reproduit tous les textes susceptibles de servir à la prédication ou d'aider à la méditation. Cette table, qui sera très appréciée, achève de donner au travail de M. Lepin son caractère à la fois synthétique et pratique.

Par cette publication qui vient s'ajouter à plusieurs autres de tous points excellentes et dont certaines rendirent en des heures troubles des services signalés, M. Lepin continue à bien mériter des séminaristes, des prêtres et de l'Eglise.

3º *Nouveau Testament*

Introduction à l'étude du N. T., 4e Partie : *Critique historique, Les mystères ; l'orphisme,* par le R. P. M.-J. Lagrange. — **In-8 raisin de 250 p., 70 f. — Paris, Gabalda. 1937.**

C'est le dernier volume qu'ait écrit le P. Lagrange et une délicate pensée l'a fait le dédier à l'ami de toujours, à ce cher P. Vincent qui le continue si bien à Jérusalem et dont l'autorité en archéologie palestinienne est unanimement reconnue par tous les savants français et étrangers.

Cette étude est consacrée à *l'Orphisme*, sujet bien spécial et qui, comme on va le voir, intéresse de nos jours encore l'apologétique chrétienne. Nous avons dit « de nos jours encore », car quand, en 1921, nous avons exposé dans l'*Ami* (p. 177-189) le rôle qu'en dépit des textes les plus décisifs on voulait assigner aux mystères païens dans l'élaboration et l'interprétation des dogmes chrétiens, nous espérions, pour l'honneur de la critique indépendante, qu'elle reviendrait rapidement de tels errements. Or voici que, loin de les abandonner, elle les poursuit et voudrait présenter ses conclusions comme des faits acquis et absolument indiscutables. Signalons parmi les manifestations récentes de cet état d'esprit le volume de Loisy, *Les mystères païens et les mystères chrétiens*, 2e édit., 1930 ; les articles de Vittorio Macchioro réunis en volume sous le titre *Orphica ;* les récentes déclarations de René Berthelot, en avril et en octobre 1936, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale :* « Le christianisme historique n'est pas la religion que professait Jésus. Le christianisme est une union des croyances messianiques avec le culte d'un dieu sauveur et la communion avec ce dieu » (p. 212). « Bien que le christianisme soit une formation complexe, c'est avant tout, nous l'avons vu, une religion de mystères qui a réussi, en qui les autres se sont résorbées et qui a absorbé, elle, la religion messianique d'un grand poète populaire. Aussi n'est-ce pas forcer les choses de dire que Paul de Tarse, plus encore que Jésus, a été le fondateur du christianisme historique » (p. 533). Et l'on donne des telles opinions comme étant celles de « la plupart des historiens critiques » (p. 212). Il n'est pas jusqu'à André Boulanger, dont la synthèse *Orphée* (1925) montre pourtant tant de réserve critique et de respect pour le christianisme, qui n'aille jusqu'à écrire que « le christianisme de saint Paul paraît résulter de la synthèse de trois éléments distincts : un élément judaïque, un élément chrétien, un élément hellénique ». Et ce dernier, c'est « l'union avec la divinité conçue comme la condition essentielle du salut » (p. 112).

Faut-il s'étonner dès lors que ce noble ouvrier que fut jusqu'à sa dernière heure le R. P. Lagrange ait voulu condenser, dans les dernières années de sa vie, le fruit de ses longues études et de ses réflexions approfondies sur l'antiquité religieuse païenne, pour bien faire ressortir l'indépendance, la transcendance, l'originalité absolue du christianisme, à l'égard de l'orphisme comme des mystères païens en général, qu'il s'agisse de l'élaboration des dogmes ou de leur interprétation ?

Et d'abord qu'est-ce que l'orphisme ? On a peine, dit le P. Lagrange, à le saisir avec sa physionomie particulière (p. 96), alors que les mystères d'Eleusis, rivés pour ainsi dire au sol, que ceux de Dionysos, d'Attis et d'Osiris, pratiqués sur toutes les rives de la Méditerranée, ont une existence parfaitement distincte. Beaucoup de savants, d'après l'opinion la plus courante, considèrent l'orphisme comme une religion à côté des cultes officiels trop froids, trop impersonnels, comme un culte de confrérie à côté de ceux de la cité. Cette religion aurait joué dans la Grèce antique un rôle considérable, à dater du vie s., apportant aux âmes religieuses, à celles du moins des initiés, la foi en l'immortalité de l'âme et en une vie bienheureuse dans l'au-delà, le dédain du corps considéré comme une prison de l'âme, un besoin d'ascèse assez caractérisée, un désir d'expiation par la souffrance d'une sorte de « péché originel », la certitude, après une série de réincarnations et d'épreuves purifiantes, de s'unir à la divinité. On rattache ces croyances à Orphée, que l'on pourrait faire vivre en Thrace entre 1400 et 1000 et, d'après le P. Lagrange, restituer à l'histoire (p. 38, 39) après avoir dépouillé son épopée de tous les embellissements légendaires. On ferait volontiers de lui le fondateur de tous les mystères, même de ceux d'Eleusis, alors que nous ne savons à peu près rien de l'orphisme ancien, de l'orphisme religion et que l'on peut à bon droit dans ces conditions être étonné avec le P. Festugière de « la hardiesse des exégètes modenes. »

Alors que certains comme Maurice Brillant (*Vie Catholique*, 19 fév. 1938) hésiteraient à parler de mystères orphiques et font remarquer avec M. Cumont que l'orphisme s'est conservé beaucoup moins par une tradition religieuse que par une tradition littéraire, grâce surtout aux néo-platoniciens qui cherchaient dans les œuvres attribuées à Orphée la révélation d'une antique sagesse, — le P. Lagrange fait volontiers la part belle à l'orphisme dans le monde ancien ; il admet même une considérable influence des mystères sur l'orphisme, voire aussi à certains égards une fusion, une greffe de l'orphisme sur le culte de Dionysos, tout en convenant que l'orphisme n'eut certainement pas la cohésion des grands mystères (p. 96). Et il n'y a pas à le regretter ; on ne pourra pas ainsi lui reprocher d'avoir minimisé l'orphisme pour exalter plus facilement le christianisme.

Inutile de dire que le P. Lagrange ne prend position qu'après une minutieuse enquête : il a scruté tous les textes antiques, étudié les hymnes orphiques et même les plus récemment découverts, comme le *papyrus de Gourob*, publié en 1921 et que l'on croit pouvoir dater du IIIe s. av. J.-C. (p. 20-36, 113-117) ; il s'est penché sur les fameuses lamelles d'or trouvées dans des tombeaux en Italie du sud, en Crète et à Rome. On les date du IVe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. ; mais si elles présentent un grand intérêt pour l'histoire des croyances relatives à la vie future, tous les savants ne sont pas absolument d'accord pour leur reconnaître avec Olliviera [1], Paul Monceaux et le P. Lagrange (p. 137-148) un caractère orphique.

Le savant dominicain ne borne pas, d'ailleurs, sa documentation aux textes écrits ; le critique chez lui était, on le sait, doublé d'un archéologue, et il ne néglige aucun des monuments figurés susceptibles de le renseigner sur la religion orphique : le sarcophage crétois d'*Haghia-Triada*, conservé au musée de Candie et qui date d'environ 1450 av. J.-C. (p. 90-95) ; la villa des mystères à Pompéi, découverte en 1909, et dont les murs reproduiraient des scènes d'initiation orphique (p. 102-107) ; la mosaïque de Djemila-Cuicul en Algérie, découverte en 1930, installée au musée de Djemila en 1934, indiquant une scène de violation du secret (p. 107-110). Ainsi documenté, le R. P. peut décrire l'initiation et le culte orphiques (p. 96-118), exposer la théogonie orphique (p. 119-136), le rôle de l'orphisme comme religion de salut (p. 137-148), apprécier l'influence de l'orphisme en Grèce, et déclarer qu'elle fut

[1] *Lamellæ aureæ orphicæ* dans la collection de Lietzmann, *Kleine Texte*, fasc. 133, 1915.

considérable sur les écrivains et les penseurs, notamment sur Platon (p. 149-179).

Mais quelle fut au juste cette influence sur le judaïsme et sur le christianisme ? Comme l'orphisme avait assez de crédit en Egypte, au IIe s. av. J.-C., le judaïsme savant s'appuya volontiers sur l'autorité d'Orphée qu'on disait antérieur à Homère mais postérieur à Moïse ; toutefois, l'orphisme, comme croyances ou pratiques, n'eut absolument aucune influence, quoi qu'on en ait dit, sur la secte des Esséniens (p. 187-190).

Reste le christianisme et c'est uniquement en vue de la conclusion le concernant que tout le travail a été entrepris. Or cette conclusion est des plus catégoriques et des mieux motivées. Qu'il s'agisse de l'union au dieu souffrant et mourant ou au dieu ressuscité ; qu'il s'agisse du péché originel, du sacrifice et de la communion, des purifications après la mort ou de la prière pour les morts, l'orphisme n'a rien fourni au dogme chrétien (p. 191-211). Si les âmes de ses adeptes tendirent vers l'union à Dieu et s'efforcèrent de libérer l'âme du corps par une certaine ascèse, il faut voir dans ce phénomène la réaction de l'âme humaine naturellement chrétienne, suivant le mot de Tertullien, la réaction de l'homme qui valait mieux que ses dieux en face d'un culte rendu à des génies issus de la matière, nés de l'adultère, se riant de la morale et de la vertu qu'enseignait Aritstote. On ne peut même pas dire que les mystères orphiques aient été une préparation au christianisme, car « ils en éloignaient plutôt en remplaçant l'exercice de la vertu par une sorte d'assurance prise dans l'union à certains dieux, par la satisfaction illusoire qu'ils donnaient au goût du merveilleux, dans les ténèbres sacrées d'Eleusis, suivies d'une illumination rayonnante, sans parler de l'ensorcellement des voluptés entrevues » (p. 224).

* *

P. Dr. Hilarin FELDER, O. M. Cap., évêque titulaire de Gera. — **Jésus de Nazareth,** traduit de l'allemand par le P. Modeste Vésin. — In-8 de 485 p., 45 f. — Paris, Beauchesne.

Avant d'avoir été honoré par le Saint-Siège de la charge de Visiteur Apostolique, Mgr Hilarin Felder, lucernois d'origine, était chargé de l'enseignement de la Théologie fondamentale aux étudiants de son Ordre, et la proximité de l'Université de Fribourg lui donnait toute facilité pour approfondir la question qui le passionnait le plus, le problème de Jésus. Il le fit pendant près de 30 ans, donnant de temps à autre des conférences sur l'enquête critique relative à Jésus de Nazareth. A l'issue des dernières conférences qu'il fit à l'Université de Fribourg en janvier 1935, l'auditoire lui fit connaître par l'un de ses membres, professeur de sciences naturelles, la faim qu'il avait de ce Christ qu'il connaissait si mal et son vif désir de posséder sur lui un livre positif qui ne fût pas trop volumineux.

On conçoit que Mgr Felder ait voulu sans tarder répondre à ce désir.

Jésus de Nazareth n'est donc pas une vie de Jésus, mais une série de 18 conférences apologétiques sur Jésus. Elles sont réparties en six séries de trois. La première série traite des questions préliminaires fondamentales, les sources profanes (on retient le témoignage de Josèphe) et évangéliques et la faillite de la critique rationaliste. L'auteur entre ensuite dans le vif du sujet ; il suffira d'énumérer les titres des séries pour en saisir l'enchaînement et la progression : la personnalité de Jésus, sa sainteté, sa messianité, sa divinité, Jésus dans l'Eglise primitive et d'après la christologie de S. Paul et la théologie de S. Jean.

L'auteur est parfaitement au courant de la littérature concernant Notre-Seigneur, principalement de la littérature allemande, sans ignorer néanmoins les auteurs français, Lagrange, Prat et même Loisy et Couchoud. Ses conférences sont solidement charpentées, bien conduites, agréables à lire ; ce n'est pas de la vulgarisation, c'est de l'excellente apologétique, qu'il convient de mettre à profit dans nos cercles d'études d'hommes, surtout d'étudiants de la J. E. C. et J. E. C. F.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Gustave COMPÈS. — **Le Retour offensif du Paganisme.** — Un vol. in-8 de 300 p., 30 f. — Paris, Lethielleux.

M. l'abbé Compès, docteur ès-lettres, est Supérieur de l'Ecole Sainte-Marie d'Albi. Son ouvrage est de tout premier ordre. Le seul examen de la table des matières nous fournira la preuve de l'immense intérêt qu'il présente. Trois parties. Dans la première sont examinés les grands courants précurseurs : le rationalisme, qui remonte surtout à la Renaissance et prend toute sa force dans le cartésianisme ; le naturalisme, qui atteint son apogée dans la théorie optimiste de J.-J. Rousseau ; l'étatisme et enfin le marxisme ; — dans la seconde, qui nous situe en pleine lutte actuelle, l'auteur analyse les « mystiques actuelles de combat » : le laïcisme français, le bolchévisme russe, le racisme hitlérien ; — enfin la troisième est consacrée au dénombrement des troupes d'attaque : la franc-maçonnerie, la Ligue des droits de l'homme, les syndicats révolutionnaires, les sans-Dieu.

Il est clair que si un tel programme, si complet, si logique, si actuel, se trouve convenablement rempli, c'est un instrument magnifique d'apostolat que l'auteur met ainsi à la disposition de l'action catholique. La première condition d'une lutte efficace est l'information ; et l'information exacte demande à la fois une vue d'ensemble et des détails précis et suffisamment étendus. C'est bien tout cela que nous apporte ce livre. Il faut féliciter sans réserve son brillant auteur de l'avoir entrepris et, malgré l'ampleur de la tâche, de l'avoir mené à bonne fin.

On ne sera pas surpris que, dans la masse des renseignements fournis, l'un ou l'autre lecteur regrette telle ou telle lacune ou telle inexactitude sans importance. Cela était inévitable, et chacun du reste ajoutera les corrections ou les compléments qu'il jugera utiles à un exposé qui lui présente des cadres tout préparés et des indications suffisamment nombreuses pour que toute adjonction y trouve sa place. C'est ainsi, en ce qui nous concerne, que nous rectifierions, à la p. 154, ce qui est dit de Kurt-Eisner, dont le théâtre d'action, au lendemain de la guerre, fut la Bavière et non l'Autriche. De même, au sujet d'Hitler et de son racisme, nous aurions aimé que son *Mein Kampf* fût serré de plus près. Nous ne croyons pas que ce racisme se rattache directement à celui de Gobineau et de Joë Chamberlain. Il découle de la rivalité raciale qui était la condition politique autrichienne depuis si longtemps, et qui s'était aggravée depuis la Constitution de 1867. Il fut aussi une violente réaction contre la tyrannie marxiste. Enfin, il prit toute sa virulence par la *découverte du Juif*, que *Mein Kampf* raconte en termes saisissants ! (Cf. *Ami* 1939, p. 117).

L'antisémitisme donne au racisme hitlérien sa forme particulière et le fait aboutir à ce que nous ne craignons pas d'appeler « *nouveau manichéisme* ». Selon Hitler en effet, il y a, — racialement parlant, — deux principes opposés et irréconciliables : *le principe de tout bien*, qui est la race aryenne, représentée surtout par l'Etat nazi, — et *le principe de tout mal*, qui est la race juive, dont la religion même, considérée dans ses sources antiques, n'est, selon Hitler, qu'un épouvantable mensonge : un racisme camouflé en religion ! Il aurait été bon, en outre, de montrer rapidement que tout ce que l'on reproche aux Juifs, dans ce système néo-païen, on le commet soi-même : le mensonge du racisme camouflé en religion, — l'esprit révolutionnaire, prêt à bouleverser l'univers, — les ambitions purement terrestres, que nul scrupule n'enchaîne.

Mais ce sont là des vues particulières que M. Compès n'était pas obligé d'introduire dans son magnifique exposé.

Nous n'en recommandons pas moins avec instance la diffusion de son livre, qui rendra les plus grands services et nous semble indispensable à tout conférencier catholique, à tout membre de l'Action catholique, à tout prêtre désireux de bien connaître les erreurs contemporaines.

Louis Alloing. — **Le Diocèse de Belley.** — Un vol. gr. in-8 de 847 p., abondamment illustré. — Belley, Imprimerie Chaduc.

Cet ouvrage est une réussite remarquable. Il serait à souhaiter que chaque diocèse eût le semblable et que l'histoire de l'Eglise de France se trouvât, de la sorte, écrite diocèse par diocèse, ce qui rendrait une histoire d'ensemble plus aisée à édifier ensuite. A vrai dire, il y a divers degrés dans le genre monographie. Une espèce de hiérarchie pourrait y être discernée. Il y a la monographie de la simple paroisse, et le diocèse de Belley en possède d'excellentes, par ex celle de St-Martin-du-Mont par M. l'abbé Naillod, et d'autres encore. A un degré plus haut, il y a la monographie de diocèse. Plus haut encore la monographie d'une Eglise nationale. Et enfin, au sommet de l'échelle, l'Histoire de l'Eglise universelle. Il est curieux d'observer que chacun de ces degrés est utile à ses voisins et dans les deux sens. Les monographies de paroisses servent grandement à la monographie du diocèse, mais la monographie du diocèse, à son tour, rendra d'immenses services aux monographies paroissiales ultérieures, tout comme l'histoire générale et l'histoire diocésaine s'inspirent et se complètent mutuellement.

L'auteur du présent volume a été durant de longues années l'animateur, et il est encore le président de la célèbre *Société Gorini* qui compte parmi les meilleures de nos Sociétés provinciales d'études historiques et archéologiques. Comme le fait observer, avec une légitime fierté, Mgr Maisonobe, dans la Lettre-Préface qui précède ce beau volume, il a été fait, aux applaudissements unanimes de tous les assistants, au Congrès d'Histoire ecclésiastique de 1937, le plus vif éloge du *Bulletin Gorini*, organe de la Société du même nom.

Il nous serait difficile de résumer, même en gros, l'immense documentation réunie par M. le chanoine Alloing. Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil rapide sur sa Table des matières, pour en admirer la richesse.

Quatre parties : 1° l'*Antiquité et le Moyen-Age ;* on y étudie la géographie du diocèse actuel de Belley (qui ne date que de 1823), correspondant au département de l'Ain, puis l'ethnographie préhistorique, la conquête romaine, la venue du christianisme, l'invasion burgonde, la domination franque, l'époque carolingienne, les premières paroisses, les monastères, les plus grands évêques du Moyen-Age, le déclin ; — 2° les *Temps modernes*, où l'on voit la crise du Concile de Bâle, l'invasion protestante, la restauration catholique, et où apparaissent des figures de tout premier ordre, telles que le cardinal Louis Aleman, l'antipape Félix V, S. François de Sales et son ami Mgr Camus, les grands archevêques de Lyon, de Marquemont, de Neuville, etc. ; — 3° la *Révolution*, qui occupe à elle seule, pour douze ans de durée, un quart du volume et où l'histoire générale aura beaucoup à glaner, tant l'auteur a su y entasser d'utiles récits, en particulier sur l'apostolat caché, les missions dans les divers diocèses (Lyon, Belley, Annecy, St-Claude) qui se partageaient alors le territoire actuel du diocèse de Belley ; — 4° enfin, l'*Epoque contemporaine*, qui contient la mise en marche du Concordat, la création du diocèse moderne de Belley, l'histoire des évêques (la plupart très remarquables) qui ont occupé le siège, l'histoire du ministère paroissial, dont le modèle fut le Saint Curé d'Ars, les pèlerinages, les constructions d'églises, les séminaires, les collèges, la vie religieuse, les maisons de charité, les écrivains qui ont illustré le clergé.

Comme on le voit, rien n'est omis, rien n'est oublié. Ajoutons qu'une Table alphabétique très complète permet les recherches dans ce vaste ensemble. Si les historiens de métier regretteront l'absence de références au bas des pages, du moins ils verront, par la riche bibliographie placée en tête du volume, que tout y repose sur les plus consciencieuses recherches et les sources les plus sûres. Cela représente de longues années de travail, et surtout une grande pensée d'amour et de dévouement au diocèse de Belley.

Jean Jacoby. — **Napoléon en Russie.** — *L'Empereur et le Tsar.* — *La Famille impériale et la Société russe.* — *Les causes de la campagne de Russie, 1807-1812.* — Un vol. in-8 de 235 p., 7 f. 50. — Aux Libertés françaises, 22, rue de Condé, Paris 6e.

Au prix où sont actuellement les livres, c'est une surprise d'en trouver un de cette ampleur et de cette importance, pour 7 f. 50. Le titre et les sous-titres indiquent fort bien le sujet. Ce qu'il faut noter ici avec satisfaction, c'est que l'auteur, très au courant des publications françaises sur le sujet traité, y ajoute tout ce que peuvent apprendre les sources russes, en général totalement inconnues chez nous, et que par là il renouvelle véritablement l'exposé de la question. C'est un fait que la Russie est fort mal connue en France, que la langue russe n'y est cultivée par personne, que l'âme russe demeure pour nous une énigme, que les ouvrages russes nous sont inaccessibles. C'est donc une bonne fortune pour tous les professionnels et les amateurs d'histoire que de voir traité par un Russe, écrivant du reste admirablement le français (c'est-à-dire d'une manière que beaucoup de nos compatriotes pourraient lui envier, même si, en quelques cas exceptionnels, la syntaxe subit quelque légère entorse), un sujet aussi passionnant, aussi gros de conséquences, que celui des rapports de Napoléon avec la Russie.

La thèse de l'auteur est que la terrible et folle campagne de Russie s'explique seulement par un conflit, au cœur de Napoléon, entre l'homme émotif et l'homme de génie.

« Le génie, écrit-il, remporte des victoires, crée des musées, des écoles, des lois, des métiers, de la richesse ; le génie converse avec Monge, avec Arago, avec Ampère, avec Gœthe ; le génie apparaît aux troupes enthousiastes en redingote grise et en « petit chapeau » ; — l'homme émotif fait fusiller le duc d'Enghien ; l'homme émotif recherche la faveur des douairières, ambitionne un mariage princier, insulte Talleyrand, distribue des trônes et s'affuble de soie, de brocart et de plumes d'autruche...

« Tilsit est encore l'apothéose du génie ; mais l'homme émotif y voit déjà l'aurore de ses petites ambitions. De longues années de « refoulement » ont chassé dans son subconscient les petites misères qui avaient accablé l'amour-propre maladif de l'officier à l'uniforme râpé. Tilsit est la revanche de cet officier ; du moins, il le croit, il l'espère et c'est désormais de cette revanche que se nourrit l'ambition de Napoléon. »

Il aspire donc à devenir le beau-frère du tsar, en epousant sa sœur, l'altière et passionnée Catherine Paulovna. Et comme il est repoussé, comme il sent, derrière les formules courtoises, percer le mépris de la Cour russe pour le « parvenu » qu'il n'a cessé d'être, il en vient à une sorte de rage soigneusement cachée à tous les regards, mais qui l'entraînera à une guerre nullement nationale, nullement nécessaire, et qui tournera en désastre. Il y a sûrement de la *vendetta* corse dans cette entreprise impossible et sans but défini. Les contemporains ont été frappés de ce qu'il apparaissait de « fatal » — les croyants parlaient plutôt d'un châtiment de la Providence — dans cette aventure formidable finissant en catastrophe. Mais la « fatalité », nous la portons en nous-mêmes. Toute faute se paie. La Providence n'a pas besoin, pour nous punir, de nous frapper de la foudre : il lui suffit de laisser agir nos passions et nos mauvais instincts. Quand le monde est pervers, la punition de Dieu consiste à se retirer du monde ! Nous le voyons assez de notre temps !